

LA SAUVEGARDE

A.D.S.E.A. 01

L'ADSEA 01
Vous présente son

Rapport d'activité 2023



TABLE DES MATIÈRES



01	Gouvernance.....	04
-----------	------------------	----

02	Direction Générale et Siège.....	07
-----------	----------------------------------	----

03	Prévention.....	17
-----------	-----------------	----

04	Protection de l'Enfance.....	29
-----------	------------------------------	----

05	Adultes en Difficultés.....	38
-----------	-----------------------------	----

06	DDAMIE.....	50
-----------	-------------	----

À PROPOS DE LA SAUVEGARDE

L'Association De Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte 01 (A.D.S.E.A.01), association à but non lucratif (régie par la loi 1901), a été créée en 1942.

Elle s'est donné la mission de participer à la protection de l'enfance et de l'adolescence, venir en aide aux enfants, aux adolescents, aux adultes dont le comportement individuel, les aptitudes personnelles ou le milieu familial, nécessitent une aide active personnalisée.

L'Association se réfère depuis sa création à des valeurs telles que le respect de la personne, la citoyenneté, la solidarité, et la laïcité pour développer ses missions et ses actions.

LA SAUVEGARDE C'EST AUSSI ...



1.

280 SALARIÉS QUI
REPRÉSENTENT
202 ETP



2.

UN BUDGET DE 16
MILLIONS D'EUROS EN
2023



3.

3251
PERSONNES
ACCOMPAGNÉES



4.

5 CHAMPS
D'INTERVENTION
(prévention,
animation,
protection de
l'enfance, Insertion,
formation)



5.

5 PÔLES
(APP, Prévention,
DDAMIE, Protection
Enfance, Adultes en
difficultés,
Formation



6.

Des interventions sur
tout le territoire de l'Ain:
8 bassins de population à
partir Bourg, Oyonnax, Pays
de Gex, Amberieu, Belley,
Bellegarde, Montluel et
Montréal La Cluse



7.

PLUS DE 20
FINANCEURS
DIFFÉRENTS

La gouvernance est composée de 3 organes statutaires en charge des orientations stratégiques et de la politique de l'association : l'Assemblée Générale, Le Conseil d'Administration, le Bureau.

L'Assemblée Générale :

C'est une instance de contrôle qui se réunit au moins une fois par an. Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration et sur la situation financière et morale de l'Association ; elle approuve les comptes de l'exercice écoulé, délibère sur toutes les questions mises à l'ordre du jour, et pourvoit s'il y a lieu au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration et le bureau :

Le Conseil d'Administration est composé de membres de droit, membres élus et d'invités. Il nomme parmi ses membres un bureau, animé par le Président, qui se réunit chaque mois pour traiter les affaires courantes et préparer les dossiers qui seront présentés en Conseil d'Administration.

Instances statutaires dirigeantes, le Conseil d'Administration et le bureau sont les lieux d'élaboration et de validation de la politique générale de l'Association dans tous les domaines constituant sa vocation.

Ils assurent la responsabilité globale de la gestion associative. Ils exercent une mission de validation, de suivi et de contrôle de l'ensemble des actions mises en œuvre par la Direction Générale.

LE RAPPORT MORAL DES CO-PRÉSIDENTS



L'année 2023 aura été pour l'ADSEA mouvementée, avec les conséquences des résultats de l'audit diligenté par le Conseil Départemental. Les dysfonctionnements majeurs qui ont été repérés ont généré des crises dans la gouvernance et la dirigeance de notre association.

Accompagnés par le Conseil Départemental et l'Etat, nous avons remis de l'ordre dans le fonctionnement de notre association; nous avons révisé les statuts de l'ADSEA et de AFI; nous avons mis en place une co-présidence depuis le 21 Septembre 2023. Nous avons mis en place une commission des finances et une commission des ressources humaines.

Un comité de suivi du redressement de l'association a été mis en place, composé du CD et de l'ADSEA. Des choix ont été faits, en accord avec la direction, et des procédures adéquates ont été mises en place, concernant les finances, la gestion du parc immobilier, l'organisation des services.

Nous remercions vivement les salariés de l'ADSEA et de l'AFI pour leur implication et leur engagement dans le fonctionnement des différents services, pour accueillir et accompagner les publics en difficultés et vulnérables qui nous sont confiés. Les relations constructives avec les représentants des personnels nous permettent d'avancer sur les conditions de travail.

Les administrateurs ont décidé de se rendre régulièrement dans nos établissements et nous avons commencé à rencontrer les élus, dans les territoires, et nos partenaires pour échanger et construire des collaborations.

Et puis, bien sûr, nous avons ouvert un chantier essentiel à la vie de notre association: la révision de notre projet associatif, vieux de 20 ans.... le travail est engagé, avec la direction générale et l'ensemble des salariés, et bien sûr les bénévoles, administrateurs et administratrices de l'ADSEA et de l'AFI. L'année 2024 sera celle du nouveau projet associatif avec un plan d'action pour la période 2025-2029. Vous trouverez la méthode ci-contre.

Nous avons avancé et nous pensons être sur la bonne voie, même si notre situation financière reste fragile, de même que l'état de nos établissements qui sont pour certains dans un fonctionnement en mode dégradé. L'année 2024 doit être celle d'une mise en place d'un plan de redressement financier et d'une stratégie d'entretien de nos établissements.

Nous sommes convaincus que nous pouvons poursuivre les missions qui sont les nôtres depuis plus de 80 ans à la Sauvegarde, avec votre soutien et votre engagement. Vous pouvez compter sur notre engagement collectif.

Merci à vous.

Les Co-Présidents,
Christiane DEMONTES et Tarik MABROUKI

LA MÉTHODE DE RÉÉCRITURE DU PROJET ASSOCIATIF 2025-2029



Phase Préparatoire

Juin-Décembre 2023. Lettre de cadrage, puis définition de la méthodologie de travail entre la gouvernance et la dirigeance avec l'aide d'un consultant externe

PHASE 1

LETTRE
1/4



Lancement et concertation

Janvier-Février 2024. Séminaire de direction axé sur les thèmes principaux à intégrer dans le projet associatif.
Consultation des salariés à l'issue du séminaire par questionnaire.

PHASE 2

LETTRE
2/4



Débats & échanges

Mars-Juin 2024. 5 débats thématiques seront organisés sur les axes de travail identifiés en amont. Chaque salarié sera amené à participer obligatoirement à l'un d'entre eux.

PHASE 3

LETTRE
3/4



Ecriture du projet

Juillet-Octobre 2024. Rédaction du projet Associatif, allers-retours pour avis et modification éventuelle entre les administrateurs, la Direction, les équipes.

PHASE 4



Consultation et validation

Novembre-Décembre 2024. Consultation du CSE, et validation finale par vote lors d'une Assemblée Générale extraordinaire en décembre 2024.

PHASE 5

LETTRE
4/4



Communication

A partir de Janvier 2025 : Diffusion et communication du projet associatif 2025-2029.

PHASE 6

LA DIRECTION GÉNÉRALE ET LE SIÈGE

7

La Direction Générale est composée d'une directrice administrative et financière et une directrice des ressources humaines, dirigées par le Directeur Général, lui-même nommé par le Président et agissant par délégation de celui-ci dans la gestion de la vie associative.

Le siège est un service au service des services. Le siège regroupe toutes les fonctions dite "support", qui viennent appuyer en transversalité les différentes activités portées par l'Association. Le siège regroupe donc les ressources humaines et juridiques, la comptabilité et le contrôle de gestion, les achats et la logistique, les fonctions administratives et les services techniques.

La direction Générale et le siège sont chargés de mettre en oeuvre la politique générale de l'Association. Ils coordonnent, animent et contrôlent l'ensemble des missions qui sont confiées à l'Association par les pouvoirs publics (Etat, DDCS, Conseil Départemental...) auprès des différents publics accompagnés par les services.

02

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



L'Assemblée Générale annuelle est un moment propice pour effectuer le bilan de l'année écoulée, de valoriser nos points forts et d'identifier les axes d'améliorations. Cet état des lieux fonde les projections à court et moyen termes et participe à l'identification des orientations stratégiques associative.

Au-delà du bilan 2023, c'est aussi le temps des remerciements et des encouragements. Ces remerciements sont exprimés à tous les acteurs directs et indirects de la Sauvegarde de l'Ain :

- L'ensemble des équipes qui, par leur engagement et motivation, permettent à l'Association de répondre à l'attente et aux besoins de tous les enfants, jeunes et adultes en situations de vulnérabilités accueillis ;
- L'ensemble de l'encadrement et direction sans lesquels il n'y aurait pas la dynamique et la cohésion des équipes ;
- La Direction Générale qui veille à la cohérence des actions avec le projet associatif (actuellement en cours de réécriture).
- Les Financeurs pour leur soutien et leur partenariat confiant et actif ;
- Et enfin les administrateurs qui donnent temps et énergie pour que se poursuive l'histoire de la Sauvegarde de l'Ain qui existe depuis plus de 80 ans.

L'Assemblée Générale est aussi l'occasion d'exposer les temps forts de la vie de l'Association. J'ai choisi de mettre en exergue plusieurs points importants de l'année 2023 que nous avons traversé en mode dégradé.

Tout d'abord, l'année 2023 aura été celle des constats et des premières corrections suite à la crise traversée par l'ADSEA. Changement de gouvernance et dirigeance, refonte des statuts associatifs, constat de l'ancienneté du projet associatif, de la situation financière fragile de l'association, du fonctionnement des services supports (paie, comptabilité, facturation, logistique, maintenance et informatique), de l'organisation générale, le tout sous couvert des 2 audits du Conseil Départemental et de la DDETS ; et d'un contrôle en cours de la Chambre Régionale des Comptes (CRC AURA).

Plusieurs actions ont été engagées et menées, dont :

Sur le plan associatif :

- Révision des statuts de l'association ADSEA ainsi que de l'autre association sœur AFI,
- Mise en place d'une co-présidence,
- Lettre de cadrage du démarrage de la réécriture du projet associatif,
- Mise en place des commissions RH et financière,
- Visites régulières des établissements et services,
- Ouverture vers l'extérieur : mise en place de rendez-vous politique avec plusieurs entités (CD, mairie, préfecture...).

Sur le plan de la direction générale

- Mise en place d'un staff DG, Conseil de Direction et bientôt d'une réunion générale de l'encadrement,
- Projet de réflexion de mise en place d'un séminaire mixte Administrateurs/ Directeurs DG et établissements,
- Lettre de cadrage du démarrage de la réécriture du projet associatif et mise en place de la méthodologie,
- Suivi audit CD 01, et des différents contrôles,
- Réflexion de plan pour une mise à jour administrative de l'association et des établissements (SIREN, SIRET, FINESS...),
- Ouverture et reprise de dialogue sur l'extérieur : nombreuses rencontres partenariales et institutionnelles sur différents bassins de populations,
- Mise en place d'une réflexion autour des adhésions départementales, régionales et nationales aux différentes fédérations,
- Mise en place des élections du CSE et d'un dialogue social plus apaisé... avec reprise de NAO et mise en place d'un cadre de travail pour aboutir à plusieurs accords-cadres,
- Mise en place d'une nouvelle organisation d'astreinte,
- Mise en place d'une étude RH et financière sur la mise à niveau de la grille des cadres,
- Mise en place de la montée en compétence des directions (formations, analyse budgétaire...).

Sur le plan financier et comptable :

- Révision des comptes 2022 et ajustement des méthodes en 2023,
- Mise en cohérence de l'organigramme RH au regard des financements et révision des postes en paie,
- Suivi analytique des pôles et des actions spécifiques ,
- Montée en charge de la BI,
- Suivi de la trésorerie avec mise en place d'un plan,
- Démarrage des travaux du CPOM CHRS dont la signature est imminente,
- Création des Plans Pluriannuels d'Investissement adossés à chaque budget d'exploitation.

Sur le plan logistique et de la maintenance :

- Déploiement d'un outil de ticketing « Bob »,
- Au-delà des travaux de maintenance, des chantiers tels que la cuisine des résidents et réfection de chambres à Villars, l'ouverture du B2 à Cossieux, arrachage des moquettes à Vareys, traitement contre les nuisibles à l'échelle du bâtiment...,
- Mise à jour des outils de gestion des flottes de véhicules et de téléphones,
- Visites des sites permettant le relevé des travaux à engager et des investissements à programmer,
- Analyse de l'existant en matière de contrat de maintenance, suivi des obligations réglementaires de sécurité, des modalités d'approvisionnement des sites (quantité et qualité des produits).

Sur le plan informatique et des systèmes d'informations :

- Inventaire des matériels, réseaux et abonnement,
- Questionnement quant aux méthodes et à l'organisation permettant de sécuriser les données,
- Penser au futur système d'informations,
- Réfléchir à un audit SI/Informatique,
- Créer le schéma du système d'information.

Vous l'avez compris la Sauvegarde a mis en place de nombreux chantiers afin de reprendre le cours de son histoire et de se recentrer sur l'essentiel : consolider l'existant au bénéfice des personnes accompagnées.

PERSPECTIVES 2024

L'année 2024, sera dédiée à l'optimisation des processus de travail, avec une attention particulière à la transversalité tant en matière d'organisation que d'exploitation des outils. L'organisation sera donc questionnée à la lumière de l'optimisation des méthodes permettant la décentralisation de certaines tâches et missions, et ce avec pour objectifs :

1. L'efficacité et l'équilibre des missions,,
2. La réduction ou l'optimisation des coûts,
3. La responsabilisation de chacun,
4. Le respect des réglementations.

Plusieurs sujets seront ainsi à l'ordre du jour pour cette année :

1. Direction générale – management- politique RH – formation- sécurité- prévention des risques

- Consolidation de la nouvelle équipe de direction avec la mise en place d'un séminaire en Février 2024 commun avec les administrateurs ; il s'agit du véritable lancement de la démarche de réécriture du projet associatif qui est l'enjeu majeur de l'association cette année avec la participation de l'ensemble des salariés, bénévoles à ce projet à travers 5 débats ainsi que l'ouverture aux usagers et aux partenaires institutionnels extérieurs,
- Signatures de plusieurs accords-cadres avec les syndicats (titres restaurants, temps de travail...),
- Aboutir à la remise à plat de la grille des cadres dans le respect de la CCN66,
- Adhésions à URIOPSS et à NEXEM,
- Développement d'une politique de QVT et d'un DUERP par site,
- Politique de management et RH revisitée en se faisant aider des fédérations (NEXEM...) pour mise en place de fiches réflexes,
- Mise en place d'un audit SI et choix ensuite à faire (externalisation ou hybridation du service informatique ?),
- Démarrage et aboutissement du dossier d'agrément et frais de siège,
- Continuation des actions du suivi audit avec le conseil départemental Ain,
- Etudes sur les travaux et/ou déménagements des locaux exigus ou vétustes (DDAMIE Vareys, CADA-HUDA Villars, AEMO Ambérieu et Bellegarde),
- Mise en place de carte d'identité des établissements et d'un vademecum des autorisations/habilitations/agrèments...,
- Avoir une politique de formation structurée afin de développer les compétences des salariés et de prendre en compte la nécessité d'évolution des services dans le cadre de la mise en place de la future démarche d'améliorations de la qualité du service rendu aux usagers.

2. Finances - comptabilité - paie et contrôle de gestion

- L'équipe, l'objectif est de structurer les missions autour de pôles tels que la Paie, la Facturation- comptabilité, le contrôle de gestion,
- Le départ de 2 collaboratrices et leur remplacement, nous amènent à appréhender l'organisation cible autour -à minima- de binômes constitués d'un titulaire et d'un suppléant par mission,
- Les outils, ils seront également amenés à évoluer afin de faciliter :
 - La gestion de la trésorerie (turbo entreprise)
 - L'optimisation des rapprochements bancaires (turbo entreprise)
 - La mise en œuvre du suivi budgétaire (BI).
 - La reprise des travaux autour d'un outil de gestion des temps permettra d'optimiser le processus de traitement des paies.

Des formations à ces outils sont indispensables et seront planifiées courant d'année.

- La mise en conformité administrative de l'association et de ses établissements (un établissement = un SIRET) fera l'objet d'un plan d'actions,
- Concernant l'indispensable interaction entre les services supports et les pôles, à l'instar de la construction des budgets 2024, nous déterminerons ensemble la méthode et les outils nécessaires au suivi de l'exécution budgétaire,
- Enfin, le renouvellement de l'autorisation des frais de siège s'inscrit dans le calendrier du premier semestre 2024.
- Signature du CPOM CHRS.

3. Service Logistique

L'objectif des travaux menés sera de faciliter et fluidifier les interactions entre les pôles et le service logistique tout en élevant le niveau de sécurité générale et en optimisant les dépenses. Initialement composé de 2 personnes (1.8 ETP), le service est actuellement porté par une seule personne (0.8 ETP).

L'analyse des postes de charges (téléphonie, réseau, véhicules, fluides, imprimantes, équipement des sites, ...) et la recherche d'économies d'échelle par la mise en concurrence, l'adhésion à des centrales d'achat, nous permettront de réviser opportunément les abonnements, les contrats d'entretien et de maintenance existants ou d'en souscrire de nouveaux.

A ce titre, des comptes professionnels sont ouverts et accessibles à l'équipe de maintenance auprès de REXEL, TEREVA, TOLLENS. Ces comptes ont également pour vocation de limiter le recours à la carte bleue et par conséquent le travail de traitement en comptabilité.

La mise en ligne de "catalogues ADSEA" permettront la commande en ligne et la livraison sur sites notamment des fournitures de bureau, des produits d'entretien et d'hygiène tout en élevant le niveau de sécurité des achats (normes, références professionnelles, ...)

La maintenance, l'entretien de nos locaux doit également évoluer pour passer du curatif au préventif. Des travaux sont d'ores et déjà engagés avec les directions des pôles.

Sur le volet Patrimoine immobilier, les visites des différents sites ont amené au constat d'un patrimoine majoritairement délabré et/ou inadéquat, et de l'absence récurrente de contrat d'entretien et de maintenance.

Afin de constituer les Plans Pluriannuels d'Investissement, les travaux ont été évalués et les chiffrages sont ou seront transmis à nos financeurs :

- 1.DDETS pour le CADA/HUDA,
- 2.DDETS et DDT pour le projet d'humanisation du CHRS femme,
- 3.Conseil Départemental pour le DDAMIE (site de Vareys),
- 4.Conseil Départemental pour le pôle enfance (site de Montholon),
- 5.Des études sont en cours afin d'évaluer le patrimoine immobilier de l'ADSEA et de la SCI.

4. Service Maintenance

En 2023, la mise en service de l'outil de ticketing Bob! a permis de participer à objectiver les demandes émises par les différents services et les travaux et interventions menés par l'équipe de maintenance.

L'équipe a été étoffée d'un 4ème collaborateur. Une expérimentation est en cours avec le rattachement d'un des collaborateurs aux sites du DDAMIE à minima 3 jours par semaine.

- Organisation : au même titre que le suivi budgétaire, il nous appartient d'ajuster notre organisation, de planifier et de prioriser ensemble. Ainsi, chaque mois, les équipes maintenance, logistique et les directions des sites se réuniront afin de décider ensemble des programmations lourdes telles que la rénovation des chambres, des appartements. Le tout devra rester suffisamment agile pour permettre la gestion des urgences. Afin de renforcer l'équipe de maintenance, nous aurons recours à des chantiers éducatifs.
- Cette recherche d'optimisation des plannings devrait également permettre d'optimiser l'achat des consommables, et l'accès à des comptes professionnels doit permettre de limiter les coûts.
- Le bon usage de Bob! est impératif tant pour émettre une demande que pour suivre l'exécution des travaux. Les utilisateurs et leurs droits seront révisés, et des rappels réguliers aux usagers seront menés.
- Déménagement des différents services basés à la Tour Fleurie, au Plateau Technique vers le siège. Réaffectation des espaces du siège. Réaménagement des bureaux du service comptabilité, paie et contrôle de gestion pour favoriser le travail en binôme.

5. Service Informatique

L'association gère en interne plus de 280 postes de travail (matériel informatique, téléphonie), les réseaux, les serveurs et les contrôleurs d'accès (physique sur les sites d'hébergement). En 2023, le recensement de l'ensemble du parc informatique a été mené et nous permet à présent d'établir un programme de renouvellement et d'investissement. La question de la sécurité des réseaux, des données, des authentifications et des lieux est à l'étude et une première décision à mener à l'externalisation de certains serveurs (EIG).

Mais ces travaux mettent en exergue d'autres sujets, tels que :

- L'équipement unique de chaque collaborateur, afin d'optimiser le poste de travail, limiter le nombre de licence et les temps de maintenance, et d'optimiser la gestion des ressources financières et matérielles.
- La gestion des ID (utilisateurs),
- La gestion et l'ajustement des droits des utilisateurs dans les différents outils,
- Les outils métiers et le respect des normes édictées par la RGPD et le virage numérique en santé et dans le secteur médico-social (ESMS Numérique).

Autant de sujets, qui exigent :

- Un audit de l'ensemble par un cabinet extérieur (qui a été fait et qui a abouti à un plan d'actions et à une mission d'un service extérieur pour 6 mois),
- La détermination d'un schéma directeur du système d'information,
- L'évaluation des logiciels en cours.

BREF VOUS L'AVEZ COMPRIS, LA SAUVEGARDE 01 A REPRIS SA PLACE DANS L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN TANT QU'ASSOCIATION OEUVRANT DANS TOUTES SES DIMENSIONS (HUMANISTE, LAÏQUE, MILITANTE, PROTECTRICE, GESTIONNAIRE...) ET EST PLUS QUE JAMAIS DÉTERMINÉE À MENER SES MISSIONS À BIEN ENVERS LES PERSONNES EN SITUATION DE MULTI-VULNÉRABILITÉS MÊME SI LE CONTEXTE STRUCTUREL ET CONJUCTUREL, QU'IL SOIT NATIONAL OU LOCAL, EST PLUS QUE JAMAIS DIFFICILE.

Le Directeur Général,
Salvatore STELLA



RAPPORT FINANCIER

RAPPEL DE LA MÉTHODE

Pour mémoire - 2022

- 1- Imputation Analytique des charges et produits en cohérence avec les activités et pôles à l'origine de l'action
- 2- Arrêt du principe de facturation des loyers par le siège aux établissements, pour les biens détenus par l'association
- 3- Constatation des provisions pour retraite sur-complémentaire des cadres dirigeants

2023

1- Provision pour Indemnités de départ en retraite : les provisions constatées les années antérieures impactaient uniquement les comptes du siège.

Sur l'exercice 2023, les provisions ont été réaffectées sur les pôles dont dépendent les salariés. Les ajustements de provisions 2023 ont été comptabilisés directement sur les pôles.

Ce changement de méthode impacte les comptes administratifs des services concernés.

2- Comptes corrigés adressés aux financeurs

COMPTE DE RÉSULTAT : ADSEA

Charges	Produits		Résultat 2023 (*2022)
	2023	2022	
Achats et charges externes	5 158 619	4 939 815	
Salaires et charges sociales et fiscales	9 573 300	9 754 964	
Dotations aux amortissements et provisions	990 793	268 087	
Fonds dédiés et autres charges	137 789	142 034	
Charges d'exploitation	15 860 501	15 104 900	- 219 265
Charges financières	29 258	26 293	- 27 975
Charges exceptionnelles	440 510	160 844	- 224 180
Total des charges	16 330 269	15 292 037	- 471 420
			- 284 101 *
			- 25 667 *
			- 88 710 *
			- 398 477 *

COMPTE DE RÉSULTAT : PAR SERVICE

Pôle	Charges	Produits	Résultat 2023
Adultes en difficultés	CHRS	2 144 108	2 115 671
	CADA-HUDA	788 908	783 639
DDAMIE	4 785 880	4 573 490	- 212 390
APP	1 880 831	1 728 033	- 152 798
Siège	2 390 561	2 152 939	- 237 622
ENFANCE	3 584 798	3 733 637	148 842
Prévention spécialisée	2 104 174	2 120 427	16 253



COMPTES CONSOLIDÉS

ACTIF	2023	PASSIF	2023
Actif immobilisé net	4 980 004	Fonds associatifs	766 465
		Dont Résultat de l'année	- 40 062
		Sous gestion contrôlée	- 431 358
Actif circulant	2 330 716	Provisions pour risques et charges	1 214 040
Dont disponibilités	1 129 203		
		Fonds dédiés	78 199
		Dettes	5 252 016
Total	7 310 720	Total	7 310 720

Tout au long de l'exercice 2023, la situation de trésorerie a été extrêmement tendue. L'échelonnement des dettes sociales accordées par la CCSF participe au solde créditeur. La trésorerie couvre les besoins d'exploitation à 28 jours.



RAPPORT SUR LES RESSOURCES HUMAINES

Le service des Ressources Humaines a pour mission la gestion du personnel (embauche, exécution du contrat de travail, sortie), la gestion des process recrutement et formation, l'animation du dialogue social (Institutions Représentatives du Personnel et Organisations syndicales) ainsi que la veille sociale.

L'année 2023 a vu une remise en question des pratiques antérieures en termes de procédures et de respect de la réglementation légale et conventionnelle.



LE SERVICE RH GÈRE EN MOYENNE 202 ETP AU SEIN DE L'ADSEA01 DANS LE SUIVI QUOTIDIEN DE LA RELATION CONTRACTUELLE. VOICI LES CHIFFRES DE L'ACTIVITÉ 2023 :



1/ Gestion du personnel

- Contrats de travail : 91 contrats créés
- Avenant au contrats de travail : 44 avenants rédigés
- Contrats de travail pour les chantiers éducatifs : 122 contrats créés
- Contrats d'apprentissage : 7 contrats
- Conventions de stage : 30 conventions
- Contrats intérim : 1025 contrats vérifiés et signés
- Ruptures de contrat : 58 procédures de rupture du contrat de travail (démission, retraite, licenciement pour motif personnel...).



2/ Santé et Sécurité

- 141 visites médicales ont été organisées dont 28 visites dédiées à la reprise du travail à l'issue d'un arrêt.
- 14 études de postes ont été effectuées et 2 fiches entreprise ont été rédigées avec les services de santé au travail.
- 2 droit d'alerte et 5 avis de danger grave et imminent ont été instruits.



3/ Process recrutement

- 104 offres d'emplois publiées,
- 164 candidatures reçues et analysées.



4/ Process formation

23 formations ont été initiées sur 2023 pour 160 personnes formées dont 42 personnes hors plan de formation.

Le coût pédagogique est de 38 313.91 euros.

2 commissions formation ont eu lieu avec les directeurs d'activité

REPRÉSENTATION DU PERSONNEL ET DIALOGUE SOCIAL

En termes de représentation du personnel, 10 réunions ordinaires se sont tenues ainsi que 9 réunions extraordinaires. Cela représente 77 points inscrits à l'ordre du jour, parmi lesquels :

- Les consultations obligatoires (orientations stratégiques, politique sociale, les conditions de travail et l'emploi et la situation économique et financière de l'ADSEA)
- Les consultations concernant le plan de formation, la couverture frais de santé, le règlement intérieur du CSE, la présentation des comptes et du rapport de gestion du CSE...
- Des sujets sur l'organisation des services, le temps de travail, les œuvres sociales...
- Le suivi des audits et des différents contrôles (état, inspection du travail...)

L'année 2023 a été marquée par le renouvellement des membres du Comité Social et Economique en juin avec l'organisation des élections professionnelles et l'installation des nouveaux élus.

La CSSOT s'est réunie à 4 reprises afin d'étudier les fiches incidents émises par les salariés. La procédure de déclaration d'incidents/accidents/incivilités a été retravaillée puis validée en CSE, le formulaire de déclaration a été revu également.

En ce qui concerne l'activité syndicale, plusieurs négociations se sont engagées :

- NAO 2023 (5 réunions et un accord signé),
- Accord relatif à l'attribution d'une prime compensatoire de type Segur (5 réunions, un accord signé mais non agréé par le Ministère des solidarités),
- Accord relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes (2 réunions – un accord signé),
- Accord relatif à la mise en œuvre des titres restaurants (1ère réunion sur 2023, la négociation se poursuit sur 2024).



CONTENTIEUX

11 procédures devant différentes juridictions ont été traitées courant 2023.

AUTRES ACTIONS

D'autres actions ont été menées, à titre d'exemple :

- Mise en œuvre des recommandations suite à l'audit du Conseil Départemental,
- Etude RH et financière sur la mise à niveau de la grille des cadres,
- Veille juridique et création d'un calendrier social et RH,
- Mise en conformité des règles conventionnelles.

PRÉVENTION

La prévention se décline en 3 activités :

L'Animation Prévention Primaire mission de gestion de Centres de Loisirs enfants et d'espaces d'animation adolescents sur le Département de l'Ain.

La Prévention Spécialisée, action éducative menée dans le milieu de vie des jeunes âgés de 11 à 18 ans, en rupture ou en souffrance, en voie d'exclusion sociale.

Le PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeunes), espace de jour destiné à accueillir celui ou celle qui en pousse la porte, et ce sans aucune condition préalable. Cette action vise à répondre à un public spécifique, confronté à des difficultés liées à des situations d'exclusion sociale, qu'elles soit géographiques, relationnelles ou conjoncturelles.



L'ANIMATION PRÉVENTION PRIMAIRE



le groupe des ados à paris

Le service Animation Prévention Primaire s'adresse aux enfants âgés de 3 à 17 ans, que ce soit en milieu rural ou urbain, pour un moyen de garde ou d'ouverture culturelle.

Grâce aux équipes mobilisées et qui s'adaptent aux besoins des publics, le service connaît une plus forte activité que 2022 car nous avons pu de nouveau nous positionner sur les colonies apprenantes ainsi que sur différents appels à projets.

Durant cette année 2023, 2 sites ont eu des contrôles du Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports et les commentaires ont été positifs.

Vous trouverez dans ce rapport une synthèse de l'activité 2023.

“

En 2023, de nombreuses formations ont eu lieu pour permettre une prise en charge qualitative des publics.

BOURG EN BRESSE : 2 ALSH ENFANTS ET UN ACCUEIL DE LOISIRS ADOLESCENT.

Fin 2022, les marchés publics de Bourg en Bresse ont été renouvelés pour quatre années. 2023 a été marquée par la mise en place des nouveaux axes pédagogiques. Ce nouveau marché est l'occasion pour les structures que nous gérons de développer les nouveaux axes de travail pour les années 2023/2027. En voici un premier aperçu.

Le Dévorah :

Quelques chiffres :

- 328 enfants différents accueillis pour 54260 heures réalisées. Nous observons une baisse des heures enfants (-3224H). Cette baisse s'explique par une fermeture de la structure plus importante qu'en 2022. Les familles rencontrent de plus en plus de difficulté financière pour régler les factures et utilisent moins le centre comme moyen d'ouverture culturelle.
- 12 enfants en situation de handicap ont été accueillis au sein de la structure.

Les axes de travail pour l'année 2023 :

- La découverte de différents univers culturels (travail avec le musée du brou, tannerie, conservatoire, archives, médiathèques vailland, exposition photo club bressan, projet avec H2M.)
- S'inscrire dans la vie des quartiers Est (jeu de piste avec les commerçants, différents projets avec le centre social..)
- Amener les enfants à questionner le monde (petit déj/débat, dispositif graine de philosophie.)

Louis Parant :

Quelques éléments :

- 348 enfants différents accueillis pour 43616 heures réalisées. Les effectifs sont stables.
- Un public divers et de plus en plus fragilisé qui oblige à un accueil séquentiel (enfants en situation de handicap, public allophone, travail avec le dispositif de réussite éducative, gestion de la colère et des émotions).



Les axes de travail pour l'année 2023 ont été de :

- Permettre aux enfants de découvrir des jeux d'aujourd'hui et d'autrefois car les animateurs constatent qu'ils jouent de moins en moins (Création d'un conte animé, soirée jeux avec les familles...).
- Permettre à tous malgré la différence d'être impliqué dans la structure (journée en partenariat avec des clubs handisport, journée avec le musée olympique)
- Sensibiliser les enfants au développement durable (création d'un jardin partagé, tri sélectif au restaurant, stage upcycling, journée « Green day » avec Unis Cité.
- Adhérer au dispositif « agir pour l'école ».
- Accompagner le public dans la compréhension des médias (débat sur le cyber harcèlement, participation au rallye scientifique...).

Le réseau 11/16 ans :

Quelques éléments :

- 100 jeunes différents accueillis,
- Une mixité de genre quasi atteinte (55% garçons et 45% de filles).
- Une représentativité de l'ensemble des quartiers de Bourg en Bresse.

Les axes de travail ont été :

- La réalisation de chantiers éducatifs pour permettre aux adolescents de financer des projets de départ en séjour.
- La sensibilisation des jeunes à l'utilisation des réseaux
- L'organisation de sorties à la journée.
- La participation à la plateforme Adolydays avec la ville de Bourg en Bresse.
- Le développement des partenariats : tannerie, centre sociaux, radio B
- De préparer les plus âgés à organiser leurs vacances en les aidant à trouver des financements (Réponse à projet caisse d'Allocation Familiale et Ville de Bourg en Bresse).



Les ados ont enregistré une émission sur Radio B

CERTINES/ SAINT MARTIN DU MONT : 2 CENTRES DE LOISIRS ENFANTS

Ces deux centres de loisirs ont accueilli au total 525 enfants différents durant l'année 2023. Malgré l'extension de places à saint Martin du Mont les mercredis et certains soirs de semaine, le public est toujours aussi nombreux et nous connaissons une saturation de la capacité d'accueil à Saint Martin du Mont.

Au niveau pédagogique, une des actions phare a été de développer au sein des deux ALSH que nous gérons un secteur 9-12 ans commun sur certaines périodes de vacances et ce pour plusieurs raisons :

- les enfants ne trouvent plus leur place au sein de l'ALSH enfance et il est prématuré pour eux d'intégrer un espace jeunesse.
- Pour créer une dynamique de réseau qui viendra maintenir une offre d'activité en constant mouvement,
- Pour donner une image valorisante du secteur 9-12 ans,
- Pour permettre aux enfants de créer des liens au-delà de leur lieu de vie,
- Pour que des temps de loisirs contraints (moyen de garde) deviennent des loisirs choisis,
- Pour favoriser le vivre ensemble.

Cette organisation sous forme de stage a permis une augmentation des effectifs et un intérêt retrouvé pour les enfants.

Certines :

Un partenariat avec la tannerie a été noué. L'objectif était d'initier les enfants aux techniques de tournage, de réalisation vidéo et de sensibiliser aux musiques actuelles. Le travail de création a résidé dans leur propre interprétation de la musique et dans leurs choix de réalisation vidéo.

<https://youtu.be/BsUNHuYYmQ4>

Saint Martin Du Mont :

La participation au projet campagn'art avec l'artiste LARADJI et le visionnage avec les familles a été un temps fort au sein du centre de loisirs.

<https://www.youtube.com/watch?v=e8SK7PgY9RM>



BOHAS/VILLEREVERSURE : 2 CENTRES DE LOISIRS ENFANTS

Nous avons accueilli 402 enfants différents durant cette année. Depuis la reprise de l'accueil de loisirs en 2022, ces derniers ont connu une forte hausse d'effectif (+10%).

Dans l'optique de développer les partenariats avec les acteurs locaux, un projet intergénérationnel a été créé avec la maison de retraite lors de chaque période de vacances. Il s'agit de moments riches en termes de transmission des savoirs._

Dans le cadre d'un projet vidéo avec la tannerie, les enfants ont souhaité valoriser les commerces de proximités. Un clip a été initié par le groupe des 8/11 ans. Ce projet a donné lieu à une vidéo qui a été projeté à la salle des fêtes.

<https://www.youtube.com/watch?v=Fwc6GNIQwWs>



Campariats Villereversure Full HD
Smart La Tannerie
11 vues



Campariats Villereversure Full HD
Smart La Tannerie
11 vues

JASSERON : 1 ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE ET MERIDIEN

Nous avons accueilli 190 enfants différents et avons servi 17 658 repas durant l'année 2023. Cette année a été marquée par deux projets :

- La mise en place du restaurant scolaire à 1€00 pour les coefficients inférieurs à 1000€.
- La démolition de l'accueil périscolaire pour créer un bâtiment réunissant le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire. Durant 1 an, l'accueil va être délocalisé dans les locaux de l'école.



LES COLONIES APPRENNANTES

Après une année d'arrêt, le conseil d'administration a validé la reprise des colonies apprenantes. Le public ciblé par ce dispositif est en adéquation avec les publics cibles de l'association :

- Enfants/jeunes habitant en Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville,
- Enfants / jeunes bénéficiaires de l'ASE,
- Enfants en situation de décrochage scolaire.

Ainsi, 119 jeunes/enfants de 8 à 17 ans ont pu profiter de ce dispositif pour l'année 2023.

- 1 séjour a été proposé au Chalet Jean Macé
- 4 séjours à la base nautique de Bellecin.

BELLEY

Cette structure a accueilli des jeunes âgés de 11 à 17 ans jusqu'au 31 Juillet 2023. Malgré une structure qui remplissait ses missions, l'action a été arrêtée par manque de financement.

LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE



Les éducateurs du service de prévention spécialisée se déplacent en fonction des zones sensibles. Ils repèrent les lieux difficiles, entrent en contact avec les jeunes, se familiarisent avec les différents groupes puis, selon les besoins, élaborent un accompagnement spécifique ou des projets adaptés.

De la qualité des réponses fournies par les éducateurs dépend aussi la réduction des comportements difficiles, des incivilités, voire même de certains des délits observés chez les jeunes. Une telle démarche vise également à instaurer un climat agréable et une plus grande convivialité pour toutes et tous dans les quartiers. L'équilibre est délicat. D'un côté, les éducateurs « apprivoisent » les jeunes et développent avec eux et pour eux des actions de soutien. De l'autre, ils travaillent avec le grand public pour faire tomber certains stéréotypes à l'égard des jeunes, désignés un peu trop facilement comme responsables de tous les maux.

“

Grâce à la prévention spécialisée, les jeunes se sentent soutenus et reconnus.

Plus spécifiquement, le travail social en prévention spécialisée permet de soutenir les jeunes qui vont mal en allant à leur rencontre là où ils sont, dans la rue, dans les établissements scolaires, dans les parcs publics... afin de les aider à se remettre en selle. L'éducateur leur fournit des repères qu'ils n'ont pas pu acquérir dans leur environnement familial ou scolaire. A cet égard, le travail de présence sociale est au cœur du dispositif de la prévention spécialisée destinée à cette population et peut jouer son rôle de garant de la cohérence des interventions, des actions et des efforts constituant la politique de la jeunesse dans chacun des territoires où elle intervient.

LES CHIFFRES DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE EN 2023

En 2023, la Prévention Spécialisée a suivi 787 jeunes pour 1195 interventions tout confondu (suivi individuel, actions collectives, accueil lors de permanences). Les suivis collectifs concentrent près de la moitié des jeunes rencontrés en 2023.

Les 12-15 ans sont la tranche d'âge la plus représentée parmi les suivis, suivie par celle des 16-18 ans.

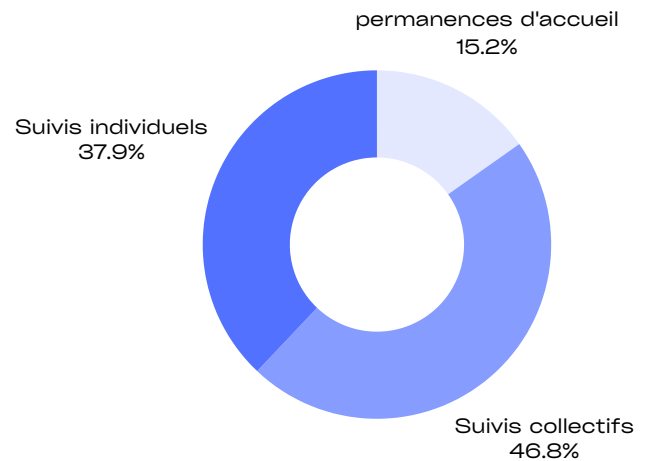
Les filles représentent 42% des jeunes rencontrés, contre 58% de garçons. On note qu'elles ont plutôt tendance à venir rencontrer les éducateurs de la Prévention sur des actions collectives plutôt que sur des temps individuels.

En 2023, la Prévention Spécialisée a suivi moins de jeunes qu'en 2022.

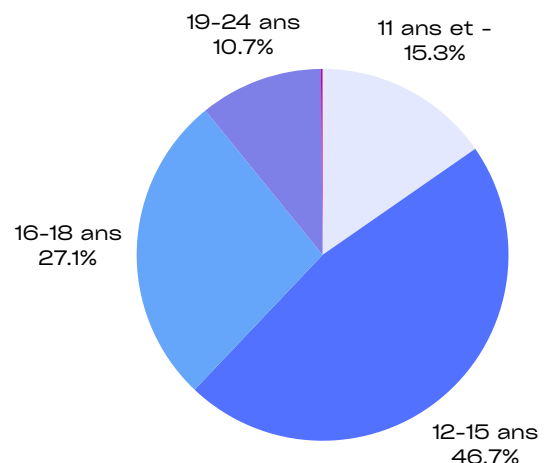
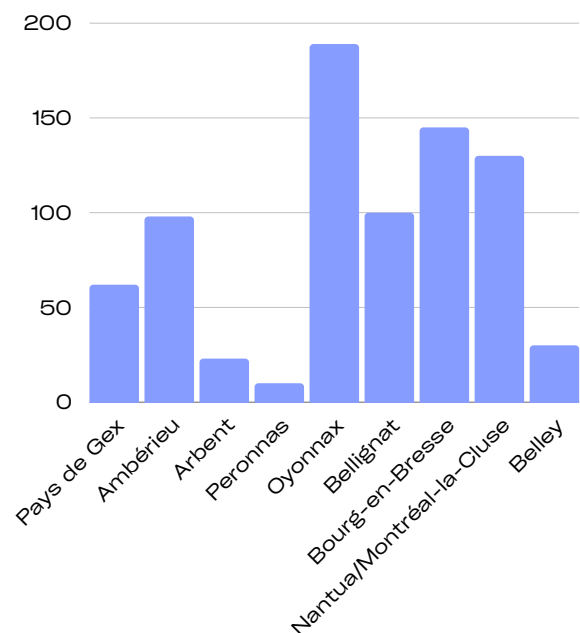
Cela s'explique par plusieurs facteurs.

- Un changement des méthodes de comptabilisation des jeunes suivis a réduit mécaniquement les chiffres (Avant, 1 jeune rencontré était considéré comme 1 jeune suivi, désormais, 1 jeune est considéré comme suivi seulement si il a été rencontré au moins 5 fois).
- De plus, la ville de Péronnas est sortie du dispositif.
- A Belley, il n'y a pas eu d'éducateurs pendant plusieurs mois, du fait de difficultés de recrutement.
- Ces difficultés de recrutement ont laissé plusieurs poste vacants pendant de longue périodes sur plusieurs secteurs.

Malgré les difficultés rencontrées, les éducateurs de la prévention Spécialisée ont pu mettre en place de nombreuses actions destinées au jeunes sur les différents secteurs de prévention que sont Bourg-en-Bresse, Nantua et Montréal la Cluse, Oyonnax, Ambérieu, Arbent, Bellignat, le Pays de Gex, Belley.



42% de filles suivies par la prévention



EXEMPLE D'ACTION RÉALISÉE SUR LE BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE EN 2023

Chocolats mobiles :

Nous proposons ces chocolats mobiles sous forme d'un espace éphémère où nous distribuons des chocolats chauds ou sirops, en période scolaire à la sortie des collèges du Revermont et Victoire Daubié, et au parc des lilas à Terre des Fleurs.

Cette action nous permet de délocaliser l'accueil collectif hors les murs et de tisser un premier lien de confiance avec ces collégiens (des suivis individuels ont émanés de ces rencontres).

Le but de cette action est de repérer les jeunes ayant des besoins spécifiques afin de leur proposer par la suite un accompagnement tout en respectant la libre adhésion et le respect de l'anonymat. Lorsque les établissements scolaires nous interpellent pour des jeunes, ce premier lien existant est facilitateur dans la mise en place des accompagnements individualisés.

De plus, partager un moment gustatif gratuit (chocolat chaud et madeleine) permet d'échanger avec eux sur des sujets tournant souvent autour de leurs scolarités, de leurs familles mais aussi autour d'autres préoccupations comme l'actualité... Notre présence sociale durant cette action a également un impact sur la tranquillité publique en limitant les phénomènes de bagarres entre les élèves, en gênant le trafic de drogues, en régulant les comportements déviants....



EXEMPLE D'ACTION RÉALISÉE SUR LE BASSIN DE SAINT GENIS POUILLY EN 2023

Accueil foot salle 16-22 ans au gymnase du lion à Saint-Genis-Pouilly

Un tournoi de foot salle avait été organisé en 2022, qui avait débouché sur la création d'un créneau foot salle tous les mardis de 18h30 à 21h30. Plusieurs jeunes venaient assez régulièrement, et nous avons réfléchi avec eux à la possibilité de créer un second tournoi. Devant leur enthousiasme face à cette proposition, nous avons pu lancer ce projet.

Une nouvelle rencontre a donc eu lieu le 12 février 2023. Toujours sous la forme d'un tournoi de football inter ville entre Gex, Ferney-Voltaire, Saint-Genis-Pouilly et avec l'invitation de deux nouvelles villes Nantua, Oyonnax. Le Tournoi a eu lieu dans la salle Omnisport Dessemmes au gymnase du Lion à St Genis-Pouilly.



Durant cette rencontre neuf jeunes qui ont été accompagnés par les éducateurs en suivi individuel de 16 à 18 ans ont pu travailler à la bonne tenue de l'évènement, avec les éducateurs ils ont assuré la vente de sandwiches, boissons, la mise en place et le rangement, etc...

Cette action a permis de remplir plusieurs missions : créer un lien de confiance avec le public et les jeunes, de créer une rencontre entre habitants du quartier, jeunes et élus locaux dans un contexte convivial, favoriser les liens entre les jeunes des différents quartiers, animer le QPV de st Genis le temps d'une après midi. Les jeunes ont aussi autofinancé l'une de leurs actions : l'organisation d'un barbecue.



EXEMPLE D'ACTION RÉALISÉE SUR LE BASSIN D'AMBÉRIEU EN BUGEY EN 2023

Oxygène au collège Saint Exupéry :

Le projet Oxygène est un temps qui a lieu une fois par semaine avec des jeunes collégiens de 4ème et 3ème pour lesquels il a été établi par les professionnels du collège qu'un petit « sas » avec un effectif réduit serait bénéfique.

Chaque mardi, de 14h à 16h, ils se retrouvent soit dans une salle de classe mise à disposition au sein du Collège soit au sein du local des éducateurs de prévention.

Le projet repose sur un accompagnement global proposé aux élèves dans différents domaines : scolaire, social, familial, santé, professionnel, environnemental et culturel.

Différents supports, et approches ont été réfléchis afin que chaque jeune puisse se saisir de ce court temps, mais qui s'inscrit dans la durée, c'est-à-dire tout au long de l'année scolaire. Par ailleurs, nous sommes régulièrement en lien avec tous les parents de ces jeunes. Nous les rencontrons, échangeons sur les difficultés et compétences de chacun et les écoutons, les conseillons et les accompagnons.

Le fil rouge omniprésent reste le développement des compétences psychosociales. Nous utilisons régulièrement les supports pédagogiques « Totems » ainsi que les « cartes des forces ». Nous partageons également des temps de débats sur des sujets sociétaux afin de favoriser l'écoute des points de vue divergents mais aussi l'expression de sa propre pensée, tout en restant respectueux de part et d'autre.

EXEMPLE D'ACTION RÉALISÉE SUR LE BASSIN D'OYONNAX EN 2023

Les postes ALSES aux collèges Jean Rostand et Louis Lumière

Les postes d'ALSES sont une plus-value pour l'équipe de prévention spécialisée. Les Agents de Liaison Sociale en Environnement Scolaire sont présents dans les collèges et permettent d'établir un lien avec le public 11-15 ans non visible sur l'extérieur. Educateurs de prévention spécialisée, ils gardent leur identité d'acteur de terrain. Ainsi ils consolident le lien scolaire et extra-scolaire en étant dans cet entre-deux. Ils sont des relais pour prendre en compte la totalité de l'environnement de l'élève (scolaire, familial et social) afin de l'accompagner au mieux. Leur rôle sera d'être la personne tierce qui « traduit » ce qui se passe dans les deux institutions où le jeune passe le plus de temps (l'école et la maison) et ainsi être facilitateur de lien.

Pour cela, les ALSES s'appuient sur la spécificité de la prévention spécialisée à savoir les temps de présence sociale, les temps de suivi collectifs (accueils, sorties, chantier citoyen, ...) ainsi que les temps de suivi individuels.



Les professionnels ALSES privilégient également des interventions à l'intérieur des établissements scolaires :

- Mesure inclusion/exclusion (collèges Jean-Rostand et Louis Lumière) : L'ALSES rencontre les élèves en individuel. Même s'ils semblent souvent réticents et peu bavards au premier abord, ces derniers retrouvent rapidement un climat de confiance leur permettant de s'exprimer. Si la problématique première relève du domaine du scolaire, celle-ci est étroitement liée à d'autres problématiques telles que familiale, environnementale ou psychique.
- Temps méridien (collèges Jean-Rostand et Ampère) : le but de cette action n'était pas seulement d'offrir un lieu pour se ressourcer mais également de créer du lien avec les élèves. Ainsi se faire repérer, identifier et connaître.
- Intervention dans les classes avec l'assistante sociale (collège Ampère) : Différentes problématiques (laïcité pour les classes de 6ème ; égalité filles-garçons pour les classes de 5ème et enfin 13-18 questions de justice pour les classes de 4ème) sont abordées. Les élèves sont libres de s'exprimer mais un cadre est défini (respect et non jugement).
- Participation aux cellules de veille / GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire) dans les trois établissements

Les deux ALSES ont accompagné 45 élèves en 2023 en individuel. Elles accueillent une trentaine d'élèves sur les temps méridiens des collèges Ampère et Lumière.



EXEMPLE D'ACTION RÉALISÉE SUR LE BASSIN DE GEX EN 2023

Forêt B

A Ferney-Voltaire, des jeunes de la prévention spécialisée ont participé à un chantier éducatif en lien avec le projet "Forêt B". Ce projet consiste en la plantation d'une micro forêt dans un quartier urbain afin de recréer un îlot vert. En effet, les îlots de verdure permettent de rafraîchir et purifier l'air, capter du CO2, infiltrer et assainir l'eau, et recréer un espace de vie pour la biodiversité.

PLANTATION



"Merci à l'association - A.D.S.E.A 01 - de s'être engagée dans l'aventure à travers leurs chantiers éducatifs"

DEPUIS LA GAUCHE :
LAETICIA, MYIA, ANNIE, ALICIA.

Une belle mobilisation

Plus de **60** riverains, de 2 à 76 ans, ont répondu présents le week-end des 26 et 27 novembre 2022 pour venir planter **800** arbres et arbustes indigènes.

La méthode de plantation utilisée s'inspire de l'approche du botaniste japonais Akira Miyawaki.

Écosystème forestier

Elle cherche à imiter la composition des forêts naturelles, afin de dynamiser l'écosystème des plantations et les rendre plus résilientes face aux aléas climatiques et aux nuisibles.

Les jeunes de l'ADSEA ont aidé à préparer le terrain grâce au paillage, et à planter de nombreux arbustes. Ils se sont inscrits dans un véritable travail d'équipe qui a mobilisé les riverains, petits et grands, autour de ce grand projet d'amélioration du cadre de vie.

LE POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES



Un lieu d'écoute et d'échanges d'idées, de solidarité entre jeunes, de mises en place d'ateliers et de concertations.



Le Point Accueil et Écoute Jeunes Instant T, est un lieu au sein duquel un jeune âgé entre 12 et 25 ans est attendu, reçu et écouté sans jugement dans un cadre entièrement confidentiel. C'est un espace sécurisé qui lui est dédié et où il peut parler de ses préoccupations.

C'est donc un lieu d'écoute et d'échanges d'idées, de solidarité entre jeunes, de mises en place d'ateliers et de concertations en vue de mettre en place des projets.

Ils peuvent nous contacter librement par téléphone, via les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, WhatsApp...) mais également par le biais de nos rencontres physiques lorsque nous allons à leur rencontre dans les lieux publics et/ou scolaires.

Si prendre un rendez-vous peut être compliqué parfois, nous proposons aussi des permanences sans rendez-vous dans nos locaux où ils peuvent venir librement de manière ponctuelle.

Nous avons équipé nos locaux avec un frigo, une plaque de cuisson, des canapés et tables basses, une bibliothèque et des jeux de société à disposition. Nous veillons à disposer des informations et de la documentation clé afin d'accueillir au mieux les jeunes et les familles, mais aussi d'être en capacité de les orienter vers les professionnels les plus adéquats en fonction de leurs besoins.

Nous mettons à jour régulièrement les informations concernant les offres d'emplois et formations de nos partenaires. Nous disposons également d'affiches concernant la santé (Addictions France, CDIFF, Dépistage des cancers...), ce qui nous permet d'orienter mais aussi d'ouvrir un potentiel débat sur ces questions quand nous recevons jeune.s ou parent.s.

PRÉVENTION

L'année 2023 a fait émerger plusieurs constats :

- Un rajeunissement du public, avec une augmentation des jeunes scolarisés. Il s'agit souvent d'éviter le décrochage, en travaillant le lien avec les familles et les établissements scolaires,
- Un public féminin peu visible – le lien est fait par des actions collectives,
- Une problématique d'addiction (alcool et cannabis) – mais peu de demandes d'accompagnement,
- Des jeunes en manque de repères, fragiles, en risque de se tourner vers la délinquance,
- Une augmentation des interventions sur les réseaux sociaux grâce au dispositif des Promeneurs du net.

Nombre d'interventions en 2023

Le PAEJ a accompagné 91 nouveaux jeunes sur les 203 jeunes accueillis.

Lieu	Nombre d'accueils total	Nombre total d'entretiens pour les jeunes	Nombre total d'entretiens pour les parents
PAEJ	518	473	45
Saint-Maurice-de-Beynost (Antenne)	133	120	13
Ambérieu-en-Bugey (Antenne)	93	89	4
Bourg-en-Bresse	340	312	28

Les actions collectives

Durant la période du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023, le PAEJ a mené 234 actions collectives qui ont touché 2379 personnes réparties en trois types de public : 2222 jeunes, 129 parents et 28 professionnels ont été concernés par ces actions.

Problématiques traitées 2023 :

Nature des demandes	Chiffres
Addiction	36,1%
Familiale	36,1%
Souffrance psycho	31,1%
Vie sociale et relationnelle	27,9%
Logement	23%
Justice	13,1%



PROTECTION DE L'ENFANCE

29

Le pôle Protection de l'Enfance se décline en plusieurs activités :

L'Action Educative en Milieu Ouvert intervient sur ordonnance du Juge des Enfants, au titre de la protection judiciaire de l'enfant mineur et du jeune majeur et accompagne la famille afin de surmonter les difficultés matérielles et morales qu'elle rencontre.

Le Centre d'Accueil, Rencontres, Investigations, Consultations permet de maintenir un lien entre enfants et parents dans le cadre de relations difficiles (séparation, divorce, placement...). Le CARIC porte la médiation familiale et les droits de visites médiatisées.

Les Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial servent une mission de protection des enfants et de contrôle des prestations sociales familiales. afin d'assurer la satisfaction des besoins des enfants.

Le dispositif ⁵Trampoline, consiste en une action de soutien à la parentalité en vue de favoriser les apprentissages des enfants par des activités périscolaires sur les cantons de Belley, Valromey, et Plateau d'Hauteville.

O4



LA PROTECTION DE L'ENFANCE EN 2023

Le pôle enfance de l'ADSEA01 est constitué de 53 salariés professionnels qui œuvrent majoritairement dans le champ du judiciaire et de la protection de l'enfance.

Le pôle a connu une dizaine de départs de professionnels, travailleurs sociaux et une cheffe de service. Lors du 1er semestre, les recrutements ont été difficiles par manque de candidats mais dès l'été 2023, de nombreuses candidatures sont arrivées qui ont permis en grande partie de combler les postes vacants.

La majorité des mesures des services du pôle concernent des enfants mineurs et sont confiées aux différents services par les magistrats de la jeunesse (juges des enfants) ou de la famille (Juges aux affaires familiales). Deux exceptions à ce principe :

La médiation familiale pour laquelle la majorité des missions sont dites conventionnelles (à la demande de couples parentaux, ou bien de fratries majeures) et le dispositif TRAMPOLINE qui intervient au sein de familles avec des enfants de moins de 12 ans, en appui à l'action éducative menée par les services d'AEMO ou suivis par des services du Conseil Départemental.

Ce sont 1698 enfants suivis en 2023 par les services de milieu ouvert (AEMO, MJAGBF et CARIC en droits de visite) sur l'ensemble du département de l'Ain.

Les professionnels du pôle enfance ont pu notamment bénéficier de formations collectives sur des thématiques transversales :

- L'enfant au cœur du conflit parental
- Troubles psychiatriques et parentalité
- Les conduites addictives chez les adolescents
- Ainsi que des formations plus spécifiques comme l'approche des auteurs de violences sexuelles (CRIA VS) ou les violences intrafamiliales (CNAEMO).



L'AEMO, ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT

Le service AEMO a suivi 1265 enfants dans les mesures qui lui ont été confiées, dont 474 nouvelles mesures et 532 main-levées. La moitié de ces enfants ont entre 6 et 12 ans, et la moitié également vivent chez leur mère.

70% des mesures d'AEMO durent moins de 2 ans.

Sur 532 main-levées, 65 AEMO ont conduit à un placement, dont 32 en SAFREN (placement à domicile), 27 en lieu neutre (famille d'accueil ou internat) et 6 dans la famille de l'enfant.

LE MODULE « GESTION DU CONFLIT PARENTAL »

Dans le cadre des mesures d'AEMO, ce module a vu son activité augmenter : 54 situations ont été suivies dans l'année 2023.

L'objectif de cette mesure est de soutenir les deux parents dans une démarche d'apaisement de leur conflit afin de permettre d'établir un dialogue constructif dans l'intérêt de l'enfant.

L'aide apportée devra permettre de trouver les moyens d'une coopération parentale respectueuse des besoins des enfants.

Elle s'appuie sur les méthodes de travail utilisées en médiation familiale.

Environ un tiers des modules exercés ne vont pas au bout du processus (refus des parents, conflit trop élevé, éloignement géographique..)

Ce dispositif créé en 2010, est financé spécifiquement depuis 2 ans. Il est réparti entre 5 professionnels de l'AEMO, dont deux se sont lancés en 2023.

LE DISPOSITIF « VOLANT »

Créé en septembre 2014 à moyens constant, il permet de débiter rapidement des mesures sur liste d'attente, de procéder à une évaluation de la situation familiale (entretiens avec la famille, consultation du dossier au TE, contact avec les partenaires...) puis de passer dès que possible le relai à un travailleur social qui intervient sur le secteur de résidence de la famille. La priorité sont les mesures les plus anciennes et/ou les problématiques qui contiennent un caractère urgent.

Parfois, le travailleur social « volant » poursuit les mesures jusqu'à échéance pour des raisons de places non disponibles sur les secteurs, de spécificités d'une situation ou de son implication dans des accompagnements débutés auprès des mineurs.

Un professionnel sur chacune des trois antennes d'AEMO exerce cette mission avec un secteur d'intervention très élargi, mais, nécessiterait un financement spécifique afin d'être plus opérant et de faire face à l'activité soutenue du service.



LES ACTIVITÉS COLLECTIVES

Les activités collectives sont des leviers éducatifs que les travailleurs sociaux à l'AEMO développent : ainsi près de 300 enfants par an en bénéficient, et plus spécifiquement le « Groupe Ados » de nouveau sur 2023.

Il concerne une prise en charge singulière d'adolescents(es) pour lesquels la relation duelle simple avec le travailleur social est parfois plus délicate et doit permettre d'établir entre eux un autre regard :

- accéder à de nouvelles représentations et observer les interactions entre les jeunes eux-mêmes, entre jeunes et encadrants (hommes-femmes) dans un respect mutuel (règles de fonctionnement).

- les mobiliser pour les rendre acteurs dans la construction du projet : programmation de temps de rencontres (réunions) avec les jeunes pour les aider à cheminer et à s'organiser dans leur engagement.

Le groupe était composé de 6 jeunes : 3 filles et 3 garçons, de différentes antennes : Bourg, Ambérieu, et quatre encadrants (deux hommes, deux femmes) qui ont alternés dans l'accompagnement des journées. Trois activités ont été organisées ainsi qu'un camp de 3 jours à l'issue des 6 mois (randonnée, via ferrata, spéléo, escalade ...). Les activités ont été réalisées avec Hauteville 3S dont les encadrants avaient le Brevet d'Etat.

Pour chaque temps de réunion, un rituel a été instauré : chacun (encadrants et jeunes) devait apporter un plat (sucré ou salé) préparé à la maison.

Chaque réunion se décomposait elle-même en 2 ou 3 temps : bilan de l'activité vécue, préparation de l'activité future, temps convivial autour d'un repas partagé.

Un esprit de solidarité, de cohésion entre les jeunes s'est progressivement installé, ce qui a engendré une bonne assiduité de l'ensemble des membres du groupe. En effet, une relation de découverte des uns et des autres a permis d'instaurer une confiance réciproque favorisant ainsi, pour chacun, sa prise de place au sein du groupe.

Il a été observé lors des activités pratiquées, la grande bienveillance des uns (en position de réussite) à l'égard d'autres (rencontrant des difficultés momentanées).

Cette cohésion de groupe s'est accentuée lors du camp (séjour de 3 jours à Casteljau avec sports à risques adaptés : canyoning, descente en kayak du CHASSEZAC) .

De plus, une séquence de photo-langage en début et en fin des réunions du groupe ado a été proposée par la psychologue du service pour connaître l'état de chacun et donner la possibilité à chaque ado d'exprimer ses attentes (en début) et son ressenti global (à la fin du temps collectif).

Le photo-langage est un ensemble de photos de différentes situations de vie, chaque participant choisit une image, qui représente son ressenti en lien avec une situation vécue, en l'occurrence les attentes et les ressentis suite à la participation au projet.

Cet outil a été choisi pour permettre d'une façon ludique de créer un espace de parole groupal et favoriser l'expression de chacun, sachant qu'à l'adolescence la prise de parole peut être source d'insécurité face à l'autre. Parler d'une image est plus simple que de parler de façon plus directe de « soi ».



TRAMPOLINE

Effectifs et localisations des familles et enfants:

- 20 enfants pris en charge nominativement (auxquels s'ajoutent momentanément une douzaine d'enfants ou adolescents membres des fratries).
- 14 familles réparties sur 6 communes (Belley 6, Hauteville 4, Culoz 1, Rossillon 1, Brenod 1, Bellemont 1).

En plus des interventions hebdomadaires dans chaque foyer et des petites sorties (bibliothèque, maison des jeux, ballades, expositions...) nous avons proposé trois grandes activités (une par trimestre) réunissant l'ensemble des enfants .



AUDITION DE MINEURS

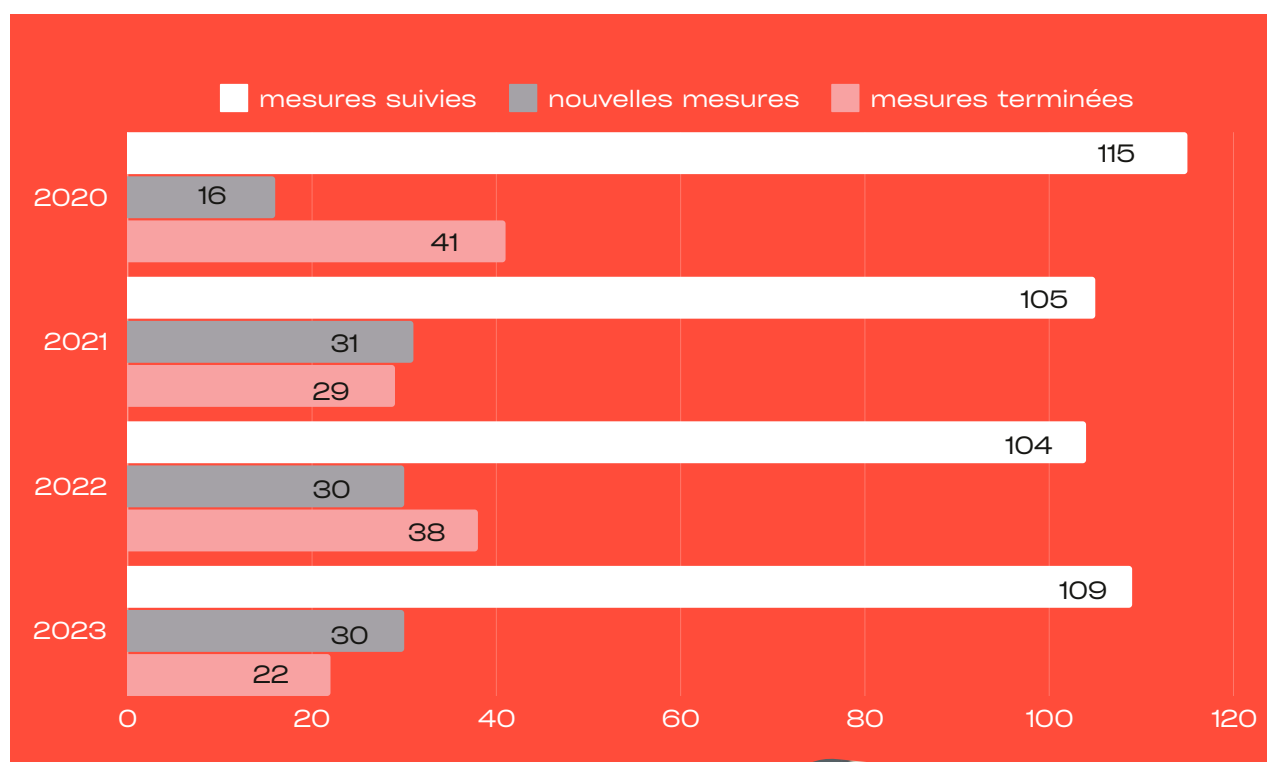
Depuis 2 ans le pôle enfance, sous convention avec le tribunal judiciaire, réalise, pour le compte des juges aux affaires familiales, des auditions de mineurs : les enfants qui souhaitent être entendus dans le cadre des requêtes en séparation de leurs parents sont reçus seuls ou accompagnés de leur avocat par un professionnel du pôle enfance de l'ADSEA afin de recueillir leur parole qui est retranscrite par écrit au JAF. En 2023, 35 dossiers ont été traités, pour un total de 49 enfants concernés.

MJAGBF, MESURE JUDICIAIRE D'AIDE À LA GESTION DU BUDGET FAMILIAL

La mesure d'AGBF (accompagnement à la gestion du budget familial) est décidée par le juge des enfants. Elle s'adresse à des familles ayant à leur charge des enfants mineurs, et est une mesure de protection de l'enfance qui s'exerce auprès des parents, dans l'intérêt de l'enfant, par la gestion des prestations familiales.

L'activité en 2023 est stable mais en baisse depuis quelques années (baisse nationale) : 109 mesures ont été suivies.

Le fait marquant de 2023 est un renouvellement aux 2 tiers de l'équipe : en effet, suite à un départ en retraite et une démission pour de nouveaux horizons, seule une éducatrice spécialisée est restée sur le service. Elle a dû faire face avec l'aide de la cheffe de service à la prise en charge de très nombreuses mesures sur l'entièreté du département ! Aujourd'hui, l'expression de la pluridisciplinarité de cette équipe est complète puisque qu'une CESF et une ASS sont arrivées début 2024.



Les trois professionnelles participent une fois par mois aux réunions d'études de situations des services d'AEMO, sur leur secteur. Au-delà des 61 mesures d'AGBF qui sont concomitamment suivies en AEMO, les professionnelles apportent leurs compétences singulières et connaissances des dispositifs aux équipes d'AEMO. L'équipe bénéficie de séances d'analyse de la pratique spécifique.



CARIC, CENTRE D'ACCUEIL, RENCONTRES, INVESTIGATIONS, CONSULTATIONS



Le Centre d'Accueil, Rencontres, Investigations, Consultations (CARIC) permet de maintenir un lien entre enfants et parents dans le cadre de relations difficiles (séparation, divorce, placement...). Lieu d'accueil et d'écoute, le service est accessible à toute famille en situation de séparation, rupture ou conflit préjudiciable à l'évolution de l'enfant. Il porte deux missions principales, la médiation familiale et les droits de visites médiatisées.

MÉDIATION FAMILIALE

Historiquement proposée aux parents désirant maintenir leurs rôles parentaux au-delà de la séparation conjugale, elle s'adresse aujourd'hui à l'ensemble des membres d'une famille (parents, enfants majeurs, grands-parents, fratries, familles recomposées, entreprises familiales...). La médiation familiale concerne un questionnement autour d'une séparation, d'une rupture de lien, d'une succession, de la prise en charge d'une personne âgée et/ou dépendante dont les personnes concernées ne trouvent pas de réponses acceptables.

Par l'intervention d'un tiers, neutre et diplômé, la médiation familiale permet de restaurer une communication afin de prendre des décisions partagées. Elle repose sur un engagement volontaire des personnes qui la sollicitent, dans un cadre totalement confidentiel.



Après sept années au sein de la Sauvegarde, une des médiatrices a choisi de prendre sa retraite fin décembre 2023. Nous la remercions pour ces années passées au sein du service et son dévouement pour développer la médiation familiale dans l'Ain.

Une nouvelle médiatrice familiale est arrivée mi-novembre 2023 dans le service. Le tuilage a eu lieu durant six semaines ce qui a permis d'assurer la continuité sur les situations en cours.

Elle a également démarré tous les nouveaux entretiens d'information, et poursuivi sur les nouvelles médiations qui ont démarré dans ce laps de temps.



Dans le département de l'Ain, le choix a été fait de proposer des informations collectives sur la médiation familiale auprès des bénéficiaires, notamment les parents convoqués à une audience du Juge aux Affaires Familiales. Au cours de l'année, les médiateurs de CARIC ont ainsi organisé et présenté la médiation lors de 38 informations collectives et ainsi accueilli un total de 214 participants.

Au cours de l'année 2023, le service de médiation familiale du CARIC a ouvert 83 dossiers concernant des nouvelles demandes de médiations qu'elles soient conventionnelles ou judiciaires, et assuré 414 entretiens.

Sur les 83 dossiers ouverts, seuls 68 ont donné lieu à un processus de médiation. Les demandes de médiation familiale sont soit d'origine « conventionnelle » c'est-à-dire émanant d'une demande directe des intéressés (61 médiations familiales), soit d'origine « judiciaire » (7 médiations familiales ordonnées par les Tribunaux Judiciaires et Cour d'Appel).

Dans les deux cas, la médiation familiale reste un acte volontaire d'engagement des personnes qui nécessite d'être validé lors des premiers entretiens.

C'est ainsi que, si un des parents souhaite mettre en place une médiation familiale, l'autre parent devra répondre favorablement à l'invitation proposée par ce parent ou par l'intermédiaire du médiateur familial.

Un des objectifs fixé en 2024 est de proposer un nouveau secteur d'intervention à la médiation familiale, le secteur de Belley, grâce à la mise en place d'informations collectives.

LES DROITS DE VISITES MÉDIATISÉES

Le service est désigné par le juge des enfants dans le cadre de la protection de l'enfance (70% de l'activité), ou par le juge aux affaires familiales dans le cadre de procédures de séparations (30% de l'activité).

Le service intervient dans 6 lieux d'accueil dans le département au titre de la protection de l'enfance (Bourg, Belley, Ambérieu en Bugey, Oyonnax, Valserhône, Châtillon sur Chalaronne) et 3 lieux au titre des mesures confiées par les JAF (Bourg, Ambérieu et Belley), essentiellement les mercredis et les samedis, ainsi que 2 vendredis matin par mois pour les enfants de moins de 3 ans.

L'année 2023 a vu une équipe renouvelée à 75% : l'accueil de professionnels, tous diplômés, avec une diversité de parcours, permet aujourd'hui d'accompagner sur de nombreuses problématiques/situations familiales.



En effet, si le service a toujours prôné un accueil inconditionnel, l'équipe a approfondi et développé des méthodes d'accueil spécifiques, à partir de compétences individuelles et de formations :

- Accueil de parents avec troubles psychiatriques
- Accueil d'enfants atteints de troubles du neurodéveloppement (autisme)
- Accueil de de nourrissons
- Accueil de situations de violences conjugales et intrafamiliales
- Accueil de sorties de détention (liens avec le relais enfant parents de l'Ain)

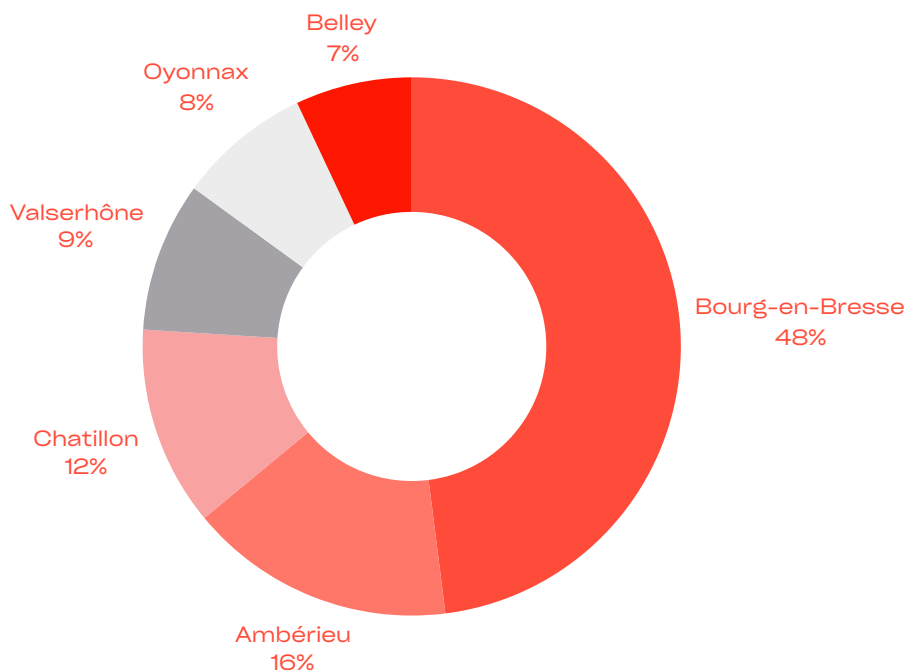
Modalités spécifiques :

- mise en place d'espaces appropriés (espaces nourrissons, espaces pour les troubles autistiques)
- formations : troubles psychiatriques et parentalité, enfant au cœur des conflits et de la violence
- organisation de binômes d'encadrement pour les visites : éducatrices de jeunes enfants, expérience du handicap et des troubles neurologiques chez les enfants, incarcération et parentalité.

Par ailleurs, il a été expérimenté (à moyens constants) 6 mois avec un temps de chef de service dédié au service : cela a permis d'avancer sur la réactualisation du projet de service. Dans l'attente de moyens financiers pour cette fonction, il a été mis fin à l'expérimentation en décembre 2023.

De plus, le 1er semestre 2023 a été marqué par des départs de professionnels avec une difficulté de recrutement (temps de travail atypique, crise du monde professionnel du social...). Le service a dû se réorganiser temporairement (transfert d'activité entre les antennes d'accueil) mais a pu maintenir un nombre de familles bénéficiaires et de visites similaire aux années précédentes.

En 2023, l'équipe a réalisé 2452 visites pour 409 enfants. La majorité des enfants ont entre 4 et 13 ans.



Ce service porte le CHRS. Il assure l'accueil de plusieurs publics : des femmes seules et femmes avec enfants, notamment celles confrontées aux violences conjugales, et des jeunes de 18 à 25 ans en situation de précarité et sans solution d'hébergement, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale. Ses missions principales sont de répondre aux besoins fondamentaux des publics accueillis (mise à l'abri, protection, besoins), leur proposer un accompagnement social et éducatif (évaluation des besoins, accès aux droits, développement des compétences, soutien psychologique, ...).

Le pôle Adultes en difficulté porte également l'accueil de jour femmes, un espace d'accueil inconditionnel de femmes seules et femmes avec enfants, notamment victimes de violences conjugales. L'ADJ propose une mise à l'abri en journée, dans un espace sécurisé, pour créer un lien, informer, conseiller et soutenir dans les démarches liées au quotidien et à l'hébergement. Cette accueil de jour fixe est doublé d'un accueil de jour mobile qui se déplace en zone rurale pour accueillir les femmes au plus près de leur lieu de vie.

Enfin, le service gère le CADA-HUDA qui vise à proposer aux demandeurs d'asile un hébergement le temps de la procédure administrative. L'établissement doit répondre aux besoins spécifiques des demandeurs d'asile en permettant un accompagnement social adapté, sans aucune distinction d'origine, de nationalité, d'idéologie et de religion.

LE POLE ADULTES EN DIFFICULTÉS EN 2023



L'année 2023 a été synonyme d'une restructuration complète pour le pôle.

Madame Louissette LACOUTURE, Directrice des 2 CHRS et de L'Accueil de Jour, a quitté l'Association en mai 2023. Madame Carole BOUTEILLE, qui dirigeait le CADA - HUDA - alors isolé dans un pôle propre intitulé "Migrants Adultes et Familles" -, est également partie vers de nouveaux horizons professionnels.

A la suite de ces deux départs, le choix a été fait de fusionner ces deux services, et le CADA HUDA a rejoint le Service Adultes en difficultés de l'ADSEA 01 au côté des 2 CHRS et de l'Accueil de Jour.



En Septembre 2023, Madame Stéphanie PETTINI a repris la direction du Service Adultes en difficultés nouvellement réorganisé.

Monsieur Emmanuel DEVEAUX est arrivé en tant que chef de service sur le CADA-HUDA.

L'équipe de direction du pôle s'est de nouveau agrandie avec l'arrivée de Madame Delphine BERNARD, qui a pris un poste de renfort Cheffe de service à mi-temps sur L'Accueil de Jour à l'automne 2023.



Le pôle a également porté une nouvelle mesure expérimentale sur une année pleine : le CHRS Hors Les Murs.



Enfin, 2023 a vu se concrétiser la rédaction des nouveaux Projets d'établissement du CHRS « Jeunes » et du CHRS « femmes & enfants » pour la période 2023-2027.

LE CHRS - CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

Lieu d'hébergement, le CHRS doit permettre d'apporter une réponse aux besoins fondamentaux (mettre à l'abri, protéger et assurer une sécurité psychique et physique, répondre aux besoins alimentaires et d'hygiène).

C'est un lieu dans lequel est mis en place un accompagnement social et éducatif global (évaluer les besoins, accompagner l'accès aux droits, accompagner vers une solution « logement » adaptée, orienter vers les partenaires compétents, développer les compétences sociales et psychosociales, prévenir les risques liés à la santé, accompagner à la vie quotidienne ...).

A l'ADSEA 01, le CHRS est divisé en deux entités : un premier lieu d'accueil est destiné aux femmes seules et aux femmes avec enfants, un deuxième lieu héberge des jeunes âgés de 18 à 25 ans.

LE CHRS FEMMES

Le CHRS femmes de l'ADSEA 01 a la particularité d'accueillir une majorité de femmes et d'enfants victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Cela implique des missions bien spécifiques :



1.

ACCUEILLIR / PROTÉGER



2.

INFORMER / CONSEILLER



3.

ACCOMPAGNER À L'ACCÈS AUX DROITS



4.

ORIENTER ET ACCOMPAGNER PHYSIQUEMENT VERS LES SERVICES COMPÉTENTS



5.

SOUTENIR LA PARENTALITÉ



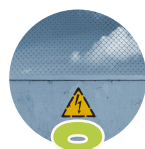
6.

OFFRIR UN SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE



7.

VEILLER ET SOUTENIR LES BESOINS ET LE BON DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT



8.

ÉVALUER LES DIFFICULTÉS ET LES SITUATIONS DE DANGER



9.

SIGNALER AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES SI NÉCESSAIRE

Au CHRS femmes, il y a des places d'urgence (mise à l'abri suite à appel au 115), et des places d'insertion (places attribuées par le 115 après demande écrite et diagnostic social). Il y a aussi des places en "regroupé" : c'est lorsque plusieurs unités de vie sont regroupées au sein d'un même centre, qui comporte des espaces communs ; et il existe également des places en CHRS "diffus" : ce sont des logements diffusés sur le territoire, l'accompagnement social reste le même que sur une structure collective, mais le logement peut se trouver dans une résidence de droit commun.

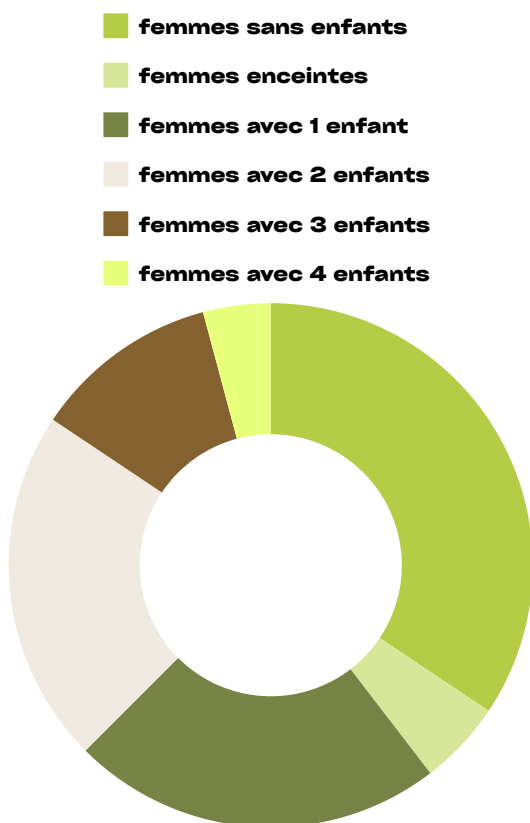
Les places du CHRS femmes sont réparties comme suit :

	Regroupé (Résidence, La Canopée)	Diffus
Urgence	18	28 (HU) dont 16 places dédiées femmes victimes de violences conjugales
Insertion	21	35
Total	102	

En 2023, 209 personnes ont été accueillies sur le Service Femmes et enfants : 96 femmes et 113 enfants. Parmi les 96 femmes accueillies, 61 d'entre elles étaient victimes de violences (64% du public accueilli).

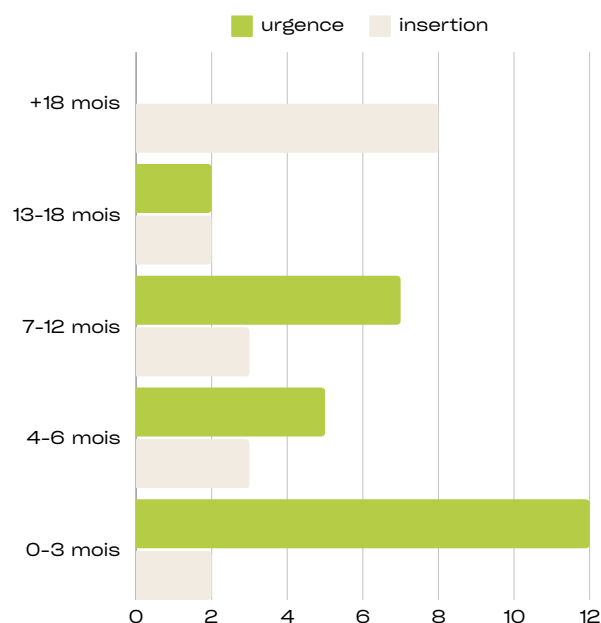
Parmi les 96 femmes accueillies, 35 étaient seules, 61 ont été accueillies avec leurs enfants (5 étaient enceintes)

Parmi les 113 enfants accueillis, 22 avaient moins de 3 ans, 84 étaient mineurs, 7 étaient majeurs.



En 2023, la durée de séjour moyenne sur l'Urgence était d'environ 5 mois.

Sur l'insertion, on constate que les femmes ont tendance à rester bien plus longtemps : la place.



L'accompagnement social au CHRS femmes et enfants de l'ADSEA 01 :

L'accompagnement social proposé au CHRS « Femmes et Enfants » de l'ADSEA 01 est global et s'appuie sur un partenariat ciblé et travaillé. Il s'appuie également sur les entretiens individuels mais aussi sur les différentes interventions sociales collectives qui sont complémentaires de l'accompagnement individuel..

Le CHRS participe également à une expérimentation « Logement d'abord », sur l'accès direct au Logement dans le cadre d'une nouvelle mesure appelée CHRS Hors Les Murs.



Le budget :

Les travailleurs sociaux du CHRS « femmes & enfants » proposent dans le cadre de l'accompagnement social un soutien budgétaire aux familles ayant des difficultés liées à la gestion de leurs ressources.. En 2023, 51 résidentes se sont donc inscrites dans un travail éducatif et budgétaire..



La santé :

Le CHRS accompagne les personnes sur la santé sur deux points : s'assurer que les droits de couverture santé sont existants puis accompagner les résidentes vers l'accès aux soins, somatiques et/ou psychiques.

Depuis 2020 et sur les deux CHRS, nous poursuivons les actions collectives soutenant l'appropriation par la personne de sa santé en l'orientant vers des acteurs développant des actions de prévention et de soins qui interviennent au sein des deux établissements.



L'accompagnement social dans le logement :

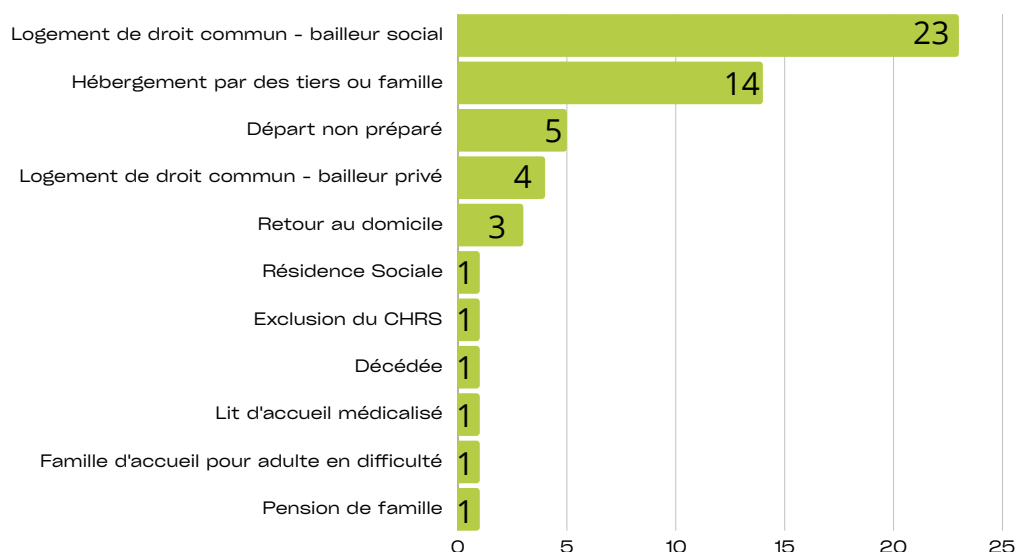
L'accompagnement social dans le logement commence au moment de l'accueil au CHRS. La prise en charge en CHRS donne lieu à la signature d'un contrat de séjour et d'accompagnement. L'équipe assure un accompagnement socio-éducatif en vue de favoriser, par l'intermédiaire de l'hébergement, un accès à un habitat adapté. L'hébergement en urgence ou en insertion est un lieu d'observation qui va permettre d'appréhender l'ensemble des difficultés qui s'inscrivent dans l'absence de logement.



La fin du séjour

le jour où elles quittent définitivement la structure.

Sur les 96 femmes accueillies en 2023, 55 ont quitté la structure et 41 étaient présentes sur le CHRS en date du 31/12/2023. On note que 45 départs ont été préparés avec le Service et 10 ne l'ont pas été.



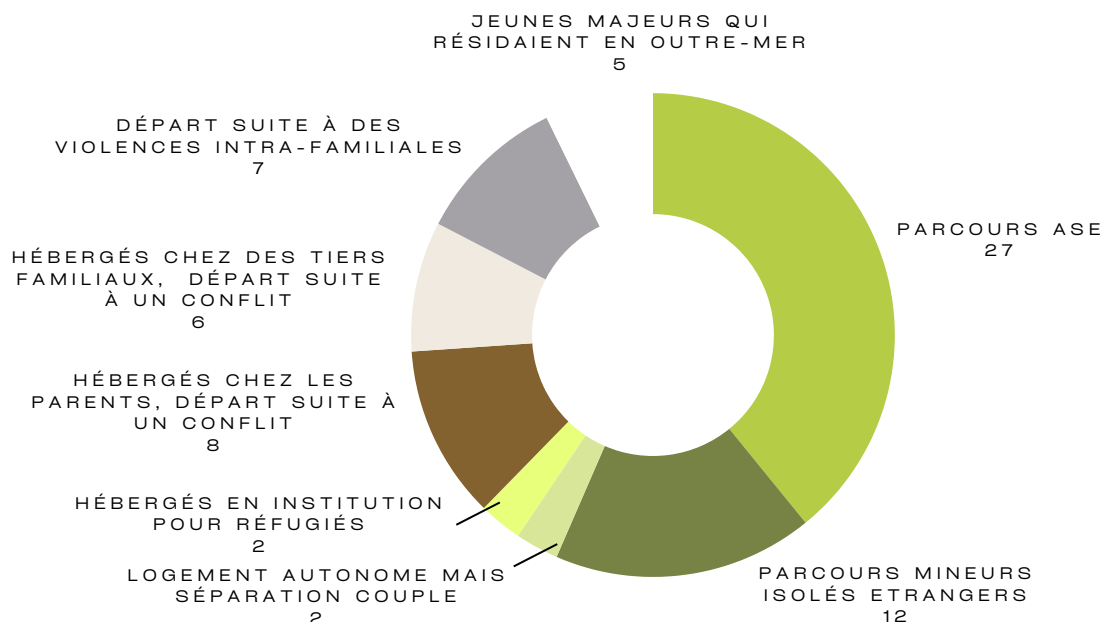
Les temps fort de 2023 :

Durant l'année, le CHRS organise des journées à thème et des temps festifs collectifs afin de réunir les résidentes du CHRS et/ou les anciennes résidentes, les enfants, l'équipe du CHRS et les partenaires. En 2023, ces moments ont inclus :

- 08 mars (Journée internationale des droits des femmes) : Projet Bien-être, repas partagé, projet ombres et lumières.
- 29 juin (Fête d'été du CHRS) : soirée festive (repas, animation musicale, jeux géants,).
- 25 novembre (Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes) : atelier « Les dangers des réseaux sociaux, cyber harcèlement, cyber violences », préparation et partage d'un buffet, séance self-défense et présentation du dispositif Angela.

**LE CHRS JEUNES ADULTES**

Le CHRS jeunes adultes a accueilli 69 personnes en 2023 : 60 hommes et 9 femmes. Un grand nombre d'entre eux ont connu un parcours au sein de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) : 39% avaient fait un passage en institution ou famille d'accueil.



71% des personnes accueillies était titulaire d'une pièce d'identité française, 20% disposait d'un titre de séjour ou récépissé, 7% possédait un autre type de document d'identité (CNI européenne principalement), et 2% présentait de faux-papiers.

L'accompagnement social au CHRS Jeunes :

Sur l'année 2023, l'action du CHRS Jeunes de l'ADSEA 01 s'est inscrite dans un contexte où la jeunesse a été mise en avant dans les débats nationaux autour des mesures d'amortissement de la crise de relance. Ainsi, les résidents que nous accompagnons sur le CHRS « Jeunes » de l'ADSEA 01, font partie des principaux concernés (72% des jeunes accueillis en 2023 étaient sans ressources lors de leur accueil au CHRS). Nombre d'entre eux n'ont pas ou peu de soutien familial, que ce soit d'un point de vue financier, matériel ou affectif.

C'est donc, dans ce contexte que l'équipe éducative a mis en œuvre durant l'année 2023, les quatre missions fondamentales des CHRS : Accueillir et orienter ; héberger ; soutenir et/ou accompagner et favoriser l'adaptation à la vie active et l'insertion.



L'insertion professionnelle :

Les travailleuses sociales et la psychologue du Service se positionnent tout d'abord dans

l'optique de reconstruire un minimum de relation sociale avec ceux-ci, et ainsi valoriser la relation d'aide sans contrepartie. Il s'agit dans un premier temps, de sauvegarder le lien social par le biais de l'hébergement, des entretiens sociaux individuels, de la participation des résidents aux différents ateliers proposés par le Service (« les jeudis de la santé », « les petits déjeuners », « Dalhir » (l'accès aux loisirs pour tous), « les ateliers cuisines »,...)

De manière générale, la priorité dans notre mission liée à l'insertion professionnelle est le « prendre soin de soi ». Il s'agit d'un préalable incontournable pour s'engager par la suite dans des démarches de formation ou de recherche d'emploi.



La santé :

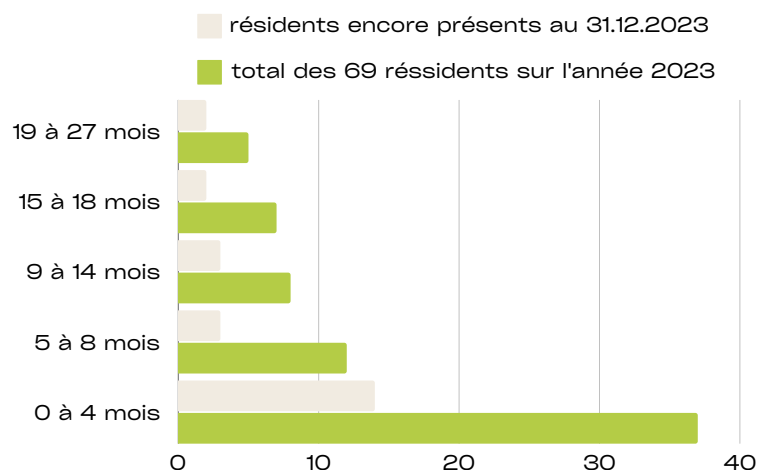
L'équipe éducative relève que les effets de la précarité sur la santé sont de plus en plus

marqués chez les jeunes que nous accueillons. Ces effets sont bien sûr liés à des soins inadéquats, des difficultés d'accès à une hygiène adaptée ; ou encore, une fréquence plus importante de facteurs de risque comme le surpoids (lié à une alimentation peu équilibrée), la sédentarité, les conduites addictives, les relations sexuelles non protégées, etc... Pour faciliter l'accès aux soins, le service s'appuie sur des ateliers « les jeudis de la santé », action portée en interne sur le CHRS . Ces interventions sont à la fois un travail de prévention (éviter l'apparition de nouveaux troubles), et d'amélioration de leur état de santé général.

C'est aussi, un travail curatif grâce à l'accès à du personnel soignant.

Durées de séjour :

Sur 69 Résidents pris en charge sur l'année 2023, 24 étaient encore hébergés en 31.12.2023. Le graphique ci-contre montre les durées de prise en charge en faisant la distinction entre les effectifs totaux pris en charge en 2023, et les personnes encore hébergées au 31.12.2023 (en effet, les durées de séjour des personnes encore hébergées sont amenées à évoluer par définition et ne sont pas représentatives).

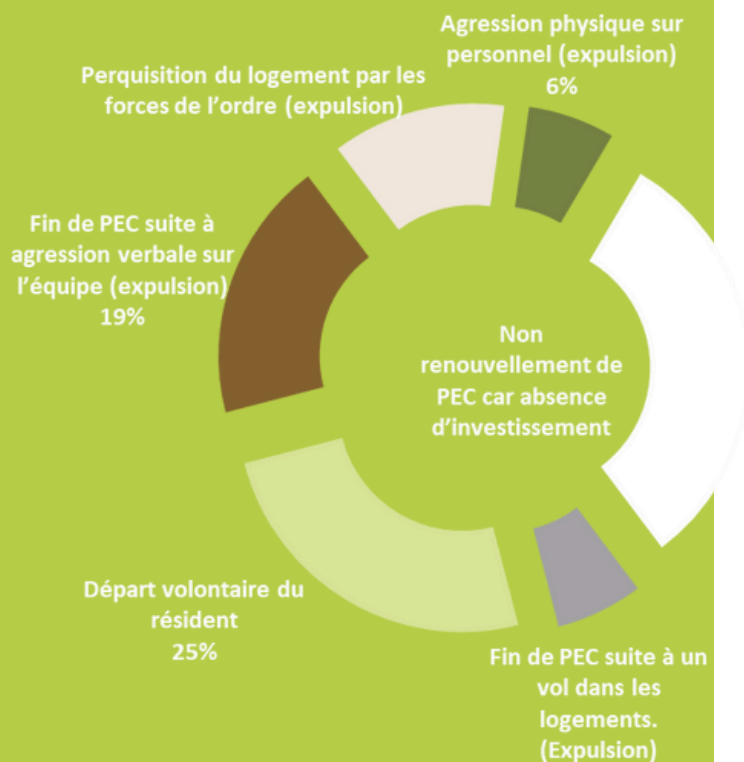


**Un fait notoire en 2023 :
Augmentation de la violence des
usagers au CHRS**

L'année 2023 a vu l'émergence d'actes de violences répétés au CHRS jeunes de l'ADSEA 01 : Violences verbales, menaces à l'encontre des professionnels, dégradations de 3 logements, cambriolage. Cette réalité n'est pas nouvelle, mais elle semble s'accroître. Nous constatons que le public du CHRS jeunes souffrant de troubles psychopathologiques est croissants.

Ces événements ne sont pas sans conséquences sur le fonctionnement de l'établissement (insécurité pour les jeunes et les professionnels, immobilisation de chambres pour travaux au détriment de personnes en attente d'un logement, couts financiers, déstabilisation des équipes, ...).

Chiffre symptomatique de ce phénomène, 32 % des jeunes accueillis sur 2023 sont partis sans préparer le départ avec l'équipe éducative.



ACCUEIL DE JOUR FEMMES ET ENFANTS ET ACCUEIL DE JOUR MOBILE « L'HIROND'ELLES »



L'Accueil de jour et l'accueil de jour mobile ont pour missions principales de :

- Répondre aux besoins fondamentaux : mise à l'abri (en journée), alimentation et accès aux douches et sanitaires, accès à un espace chaleureux et convivial
- Aider à une insertion sociale durable : évaluation sociale, aide à l'accès aux droits, orientation
- Protéger des enfants et des jeunes dans une prise en charge éducative adaptée
- Protéger des femmes victimes de violences (intrafamiliales, conjugales...)

En 2023, on a pu observer une hausse exponentielle du taux de fréquentation de l'ADj. Pour répondre à cette demande croissante, un poste de chef de service à mi-temps a été créé.

2023 a aussi été l'année du premier bilan de l'hirond'elles, bilan qui amène à réadapter le projet.

Les lieux déjà couverts par l'accueil de jour mobile ont fait l'objet d'un diagnostics, et de nouveaux lieux ont été conventionnés (Chatillon sur Chalaronne, Coligny).

L'ACCUEIL DE JOUR À BOURG-EN-BRESSE

les horaires d'ouverture

Lundi	Mardi	Mercredi
13h30 – 17h	10h – 17h	10h – 17h
Jeudi	Vendredi	Samedi
13h30 – 17h	10h – 17h	8h30 – 12h

Les chiffres 2023 :

Les chiffres 2023 :

- 1941 passages adultes/ 593 passages enfants
- 106 entretiens individuels
- 11 ateliers collectifs
- 48 femmes victimes de violences

Quelques activités collectives réalisées durant l'année 2023



L'ADJ MOBILE « L'HIROND'ELLES »

En plus des valeurs communes avec l'association et l'accueil de jour en centre-ville, l'accueil de jour mobile permet de garantir un espace identifié au plus près de leur lieu de vie où les femmes pourront bénéficier d'une écoute, d'informations et d'accompagnements sur différents sujets qui les préoccupent.

Les chiffres 2023 :

En 2023, ce sont plus de 32 femmes rencontrées dans le cadre des permanences et 22 permanences assurées sur Etrez/St trivier de Courtes et Belley.

Le fond du projet est plebiscité au niveau des communes ciblées mais la seule présence du camping car ne suffit pas à faire venir beaucoup de femmes.

Un tiers médiateur est impératif pour garantir un accès sécurisé pour ce public femme.

Un diagnostic a été fait en lien avec les services de gendarmerie et la déléguée aux droits des femmes.

Des projections affinées vont être redéfinies pour 2024



PROJECTION POUR 2024

- Stabiliser l'équipe en place
- Pérenniser et développer les ateliers collectifs
- Renforcer et stabiliser le partenariat
- faire évoluer le dispositif « hirond'elles » quant à sa visibilité, le choix de nouveaux lieux ciblés et son mode d'intervention qui garantira plus d'adaptabilité.



LE CADA - HUDA, CENTRE D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT D'URGENCE DES DEMANDEURS D'ASILE

L'objectif du CADA HUDA est d'assurer l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement social et administratif des 100 personnes présentes. Depuis le 2 novembre 2021, l'établissement compte 70 places en CADA et 30 en HUDA.

L'établissement vient en aide aux personnes en souffrance sans aucune distinction d'origine, de nationalité, d'idéologie et de religion. Le CADA/HUDA accueille des personnes demandeuses d'asile, orientées par l'OFII, pour les informer, les aider dans le suivi de leurs démarches de demande d'asile et d'ouverture de droits, ainsi qu'aux niveaux sanitaire et social.

Ce sont des hommes, des femmes, des enfants en situation de précarité, demandeurs d'asile qui bénéficient d'une domiciliation postale, un hébergement / logement provisoire et une aide alimentaire, une assistance juridique, un accompagnement médical et social.

L'établissement comprend 5 salariés permanents, des stagiaires de manière épisodique et quelques bénévoles réguliers, qui s'occupent entre autres de l'accueil et l'hébergement des demandeurs d'asile, l'accompagnement administratif, social et médical, la scolarisation des enfants, l'organisation d'activités socioculturelles et la gestion de la sortie du centre, l'intégration dans l'environnement...

Faits marquants en 2023 :

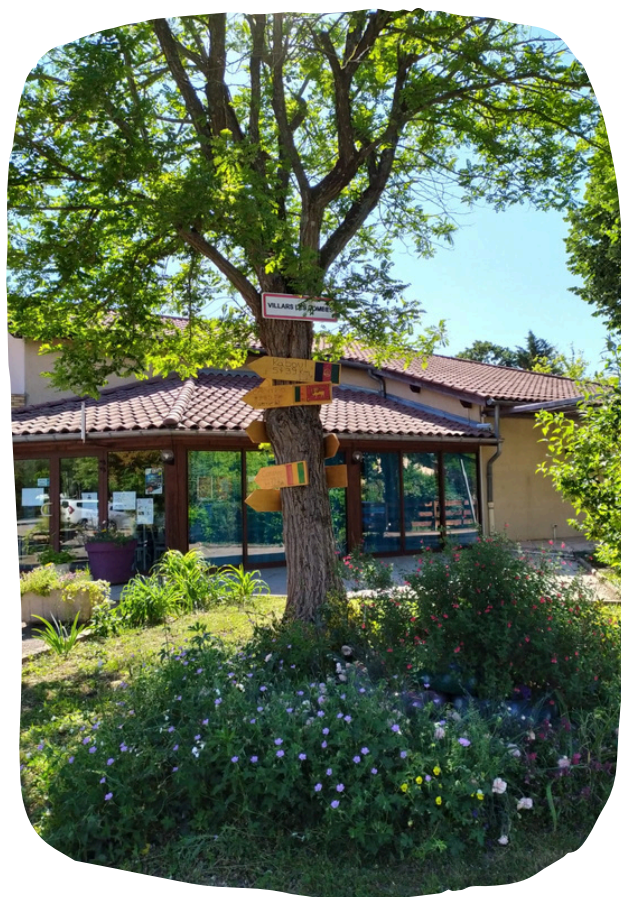
La directrice du CADA HUDA a quitté la Sauvegarde en 2023, la direction par intérim a été assurée par le directeur des relations internationales, puis le CADA a finalement été intégré au pôle adultes en difficulté sous la direction de Mme PETTINI.

L'équipe de travailleurs sociaux qui oeuvrent tous les jours au sein de l'établissement a été en grande partie renouvelée.

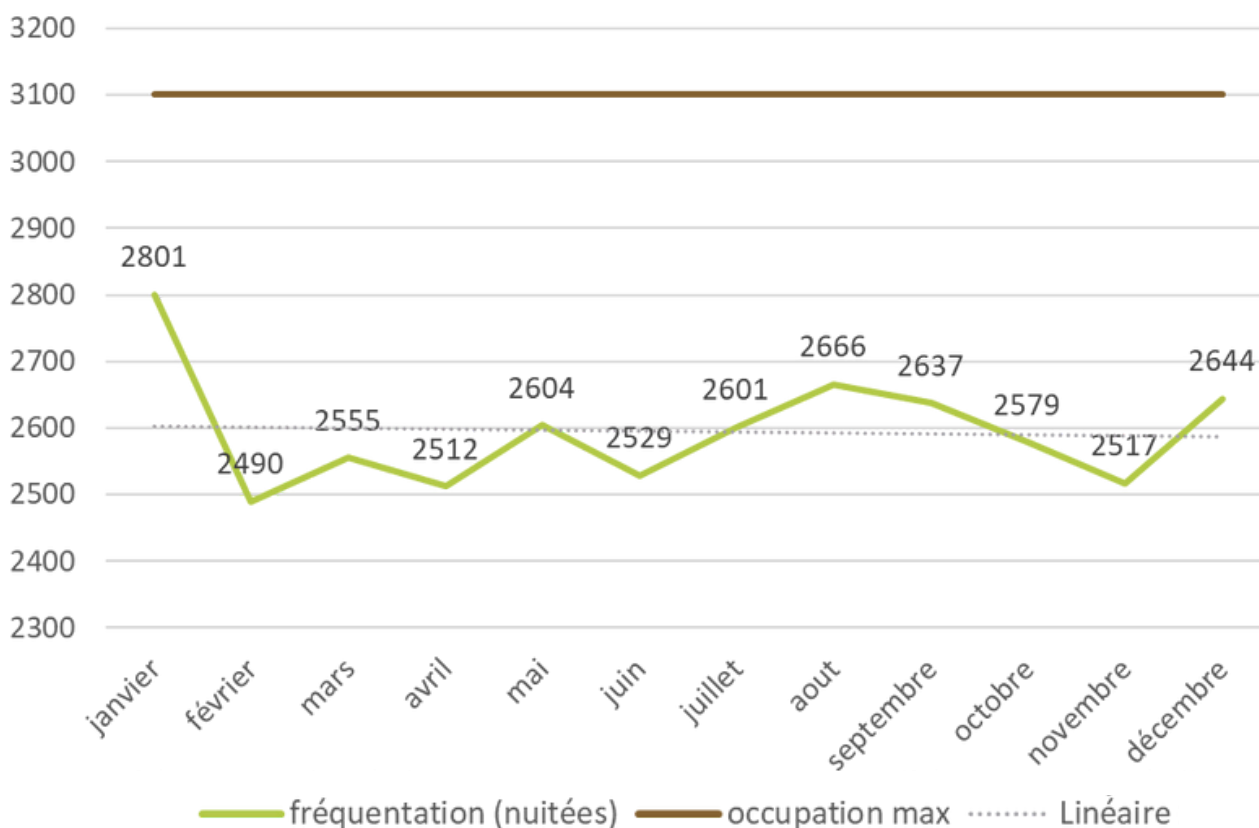
Un poste de maîtresse de maison est venu s'ajouter à l'organigramme.

L'établissement a été audité par la DDETS.

2023 a été une année particulière pour cet établissement, en lien avec les soucis conjoncturels de l'association. Les missions principales liées à la mise à l'abri et le suivi n'ont pour autant jamais cessées.



Le CADA/HUDA de Villars a accueilli 152 résidents 2023 : 95 résidents en CADA et 57 résidents en HUDA.



Les mouvements et accueils des résidents ont été assurés par une équipe engagée auprès du public, malgré une réalité compliquée par des mouvements de personnels et une intérim de direction assurée en mode dégradé le temps de restructurer le pôle. Est venu se greffer à ces difficultés la réalité d'un établissement envahi par des nuisibles auxquels il a fallu parer dans un contexte financier assez tendu.

PROJECTION POUR 2024

- Finir la remise aux normes des chambres et appartements de l'établissement et assurer les recommandations de l'audit de la DDETS
- Stabilisation de l'équipe en place
- Construction du projet de service et refonte du règlement intérieur
- Mise en place d'un suivi régulier de l'état de tenue des chambres
- Mise en place de projets d'activités et stabilisation des cours de français
- Reconstruire un partenariat local
- Pérenniser le dispositif « AGIR »
- Installer de manière durable les Conseils de Vie sociale pour les résidents
- Faire monter en compétence les personnels de l'établissement
- Accueillir un ou des stagiaires



DDAMIE

Il s'agit du Dispositif Départemental d'Accueil et d'Hébergement de Mineurs Isolés Etrangers, de 16 à 18 ans, durant la phase d'évaluation de l'isolement et de la minorité, ainsi que pour la phase de prise en charge jusqu'à leur majorité, pour les mineurs non-accompagnés confiés au Département par les services du Parquet.

06

LE DDAMIE

SITES DE AUBIER, COSSIEUX ET VAREYS

“

Le DDAMIE a pour objectifs de :

- fournir aux mineurs isolés étrangers un cadre juridique qui les protège (hébergement et soutien éducatif), dans une prise en charge sécurisée et des conditions de vie décentes.
- rendre les jeunes acteurs de leur projet de vie en élaborant une prise en charge éducative adaptée à leur problématique de mineurs (scolarisation, cours de français, parcours de formation et/ou d'apprentissage...).
- permettre aux jeunes lors de leur passage en France d'acquérir un étayage éducatif qui leur sera utile quelle que soit leur situation administrative à leur majorité.

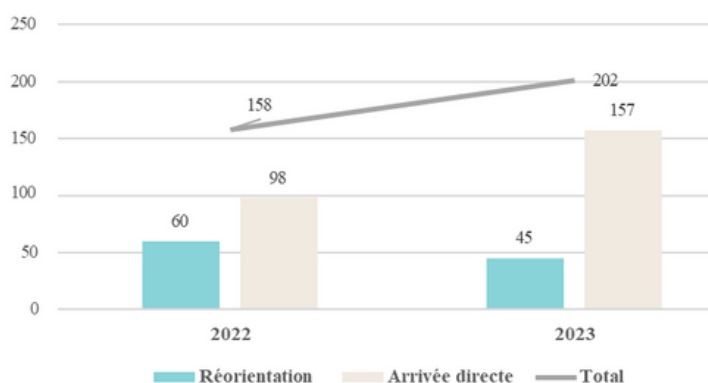
Le département de l'Ain a accueilli 202 jeunes sur l'année 2023 :

- 45 réorientations
- 157 Arrivées directes

Le nombre des jeunes arrivés en 2023 sur le DDAMIE a sensiblement augmenté par rapport à l'année 2022 qui a généré moins d'arrivées : 158 jeunes en 2022, et 202 jeunes en 2023.



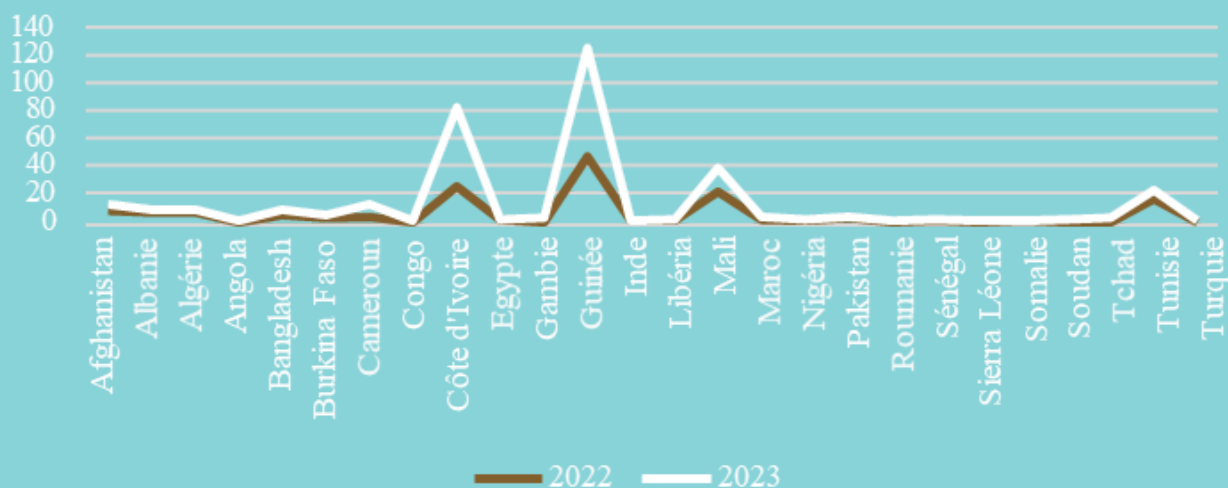
Évolution du nombre d'arrivées 2022-2023



Type d'arrivée	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Réorientations	12	3	4	2	5	4	5	7	0	0	3	0	45
Arrivées directes	7	8	7	5	24	20	15	27	16	19	8	1	157
Total des arrivées	19	11	11	7	29	24	20	34	16	19	11	1	202

Tout comme les années précédentes, on peut constater une forte affluence des principales nationalités telles que la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Mali et la Tunisie. Nous avons 21 nationalités présentes au sein du DDAMIE. On constate sur l'année 2017 que la représentativité de certaines nationalités a fortement progressé, notamment les jeunes originaires de la Côte d'Ivoire et de la Guinée. Les jeunes originaires d'Afghanistan et d'Albanie restent aussi très représentés au sein du DDAMIE.

Nationalités des jeunes arrivants dans le département de l'Ain 2022-2023



L'ACCOMPAGNEMENT AU DDAMIE

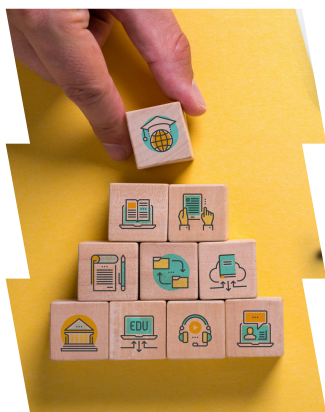


LE FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE

L'année 2023 a été marquée par l'augmentation du nombre de jeunes au DDAMIE. Il en va de même pour la fréquentation des cours de FLE au DDAMIE. On estime qu'une centaine de mineurs ont suivi les cours de FLE dispensés au sein du dispositif pour l'année 2023.... Ainsi, on constate que la fréquentation des cours FLE a doublé en un an.

- 32 inscriptions au DELF
- 21 réussites au DELF
- 3 réussites au brevet
- 10 réussites au CFG
- 20 réussites à l'ASSR2

De plus, des ateliers ont été organisés cette année lors des différentes rentrées scolaires en fonction de la date d'arrivée du jeune. Ces ateliers collectifs ont été construits par les référents FLE afin de préparer le jeune à investir une future scolarité. En effet, nombreux sont les MNA à ne jamais avoir été scolarisé et à ne pas connaître le mode de fonctionnement d'une école française. Les mœurs et les coutumes divergent également en fonction des origines culturelles des jeunes. Il est important de les préparer à cette scolarisation notamment au niveau des rapports sociaux.



SCOLARITE/INSERTION

Malgré le flux important de jeunes arrivés en 2023, le nombre de places scolaires n'a pas augmenté.

En effet, pour 2023 :

- 62 jeunes ayant passés un test de positionnement pour les écoles en voie initiale
- 94 jeunes ayant fait une rentrée scolaire pour les collèges/lycées.

Il y a plus de rentrées scolaires car certains jeunes ont changé d'orientation en cours d'année et ont donc fait 2 rentrées dans l'année.

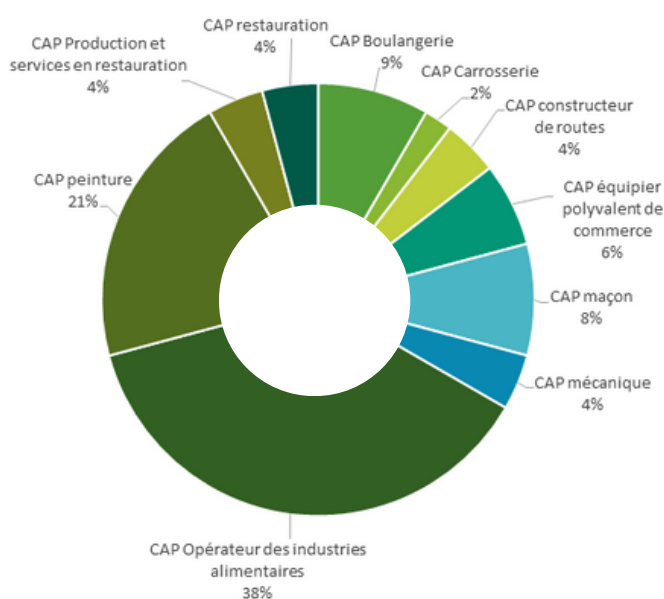
Les chiffres sont relativement similaires sur les 5 dernières années. Fin 2023, début 2024, nous constatons l'ouverture de différentes prépa apprentissage ce qui implique une augmentation de rentrées scolaires également.

Il y a eu 78 signatures de contrat en 2023 dans un réseau de 10 centres de formation, sur 3 départements (Ain, Rhône, Jura, Isère) et 10 filières distinctes.

Le milieu de la restauration et les métiers de bouche restent le plus prisé par les jeunes (26 signatures de contrat en 2023). Le secteur du bâtiment est également très demandé avec 16 signatures contrat. Les domaines de l'automobile et de la vente sont moins représentés

Dans le cadre de l'accompagnement à la scolarisation, les jeunes réalisent un test de positionnement au CIO qui va permettre d'évaluer le niveau scolaire du jeune et de proposer une orientation scolaire adaptée en fonction des moyens mis à disposition.

Nombre de signatures de contrat par filière



LA SANTE

Le droit à la santé implique l'ouverture des droits à l'assurance maladie qui permet l'accès aux différents services de santé. Cette démarche est effectuée en priorité, dès le début de la prise en charge des mineurs. L'ensemble des mineurs non accompagnés accueillis au DDAMIE font l'objet, à leur arrivée, d'un bilan de santé obligatoire au Centre de Santé Publique (CSP) comprenant :

- Une prise de sang,
- Une radiographie pulmonaire,
- Des vaccinations.

Diverses interventions et types de prise en charge complètent le volet santé.

Interventions du Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF):

- 2 demi-journées d'intervention sur le site de Cossieux.
- Thèmes abordés : le corps, le consentement, l'homosexualité et la contraception.
- 26 jeunes ont bénéficié de ces interventions.

Prévention en Matière d'Hygiène Dentaire :

- L'association SOHDEV est intervenue sur les sites de Cossieux sur deux demi-journées.
- 24 jeunes ont été concernés au total

Prévention hygiène corporelle :

- 24 jeunes ont participé à une intervention de sensibilisation à l'hygiène corporelle en collaboration avec l'IFSI de Fleyriat dans le cadre du Service Sanitaire des Étudiants Infirmiers.

Bilan de santé à la CPAM :

39 jeunes ont bénéficié d'un bilan de santé complet entre le 26/06/2023 et le 18/07/2023.

Centre de Santé Publique de Fleyriat:

- 361 visites honorés au total en 2023.
- Prises en charge incluant : vaccinations, tests de dépistages sanguins, radiographies pulmonaires pour la détection de la tuberculose, suivi des jeunes atteints de tuberculose, et prévention en termes de santé publique.
- 8 hospitalisations à temps complet en 2023, dont 6 pour des problématiques psychiatriques.
- 4 accompagnements de jeunes vers les soins extra hospitaliers dans le cadre de la prise en charge de troubles de santé mentale.
- 1 jeune accompagné vers le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA SALIBA).

Formation d'étudiants Infirmiers :

En collaboration avec l'IFSI de Fleyriat, accueil de 3 étudiants infirmiers pour un total de 15 semaines de stage.

Nous avons tout au long de l'année 2023 développé, enrichi et consolidé les partenariats avec les différents acteurs de la santé : le Centre de Santé Publique, l'hôpital Fleyriat de Bourg en Bresse, le CPA, l'hôpital d'Ambérieu en Bugey, la Croix rouge, le CMP.



REGULARISATION

64 demandes de titre de séjour ont été déposées en 2023 et 5 demandes d'asile. Nous n'avons plus de réponse avant la sortie des jeunes à 18 ans.

Aux 17 ans des jeunes, nous transmettons à la Préfecture par la référente régularisation les demandes de titre de séjour. Ces demandes sont travaillées lors de plusieurs entretiens individuels. La demande de titre de séjour doit être rédigée par le jeune avec ses mots.

Pour les jeunes, c'est un moment très attendu et redouté, notre accompagnement leur permet de comprendre toutes les démarches et les implications.

LA SORTIE DU DDAMIE

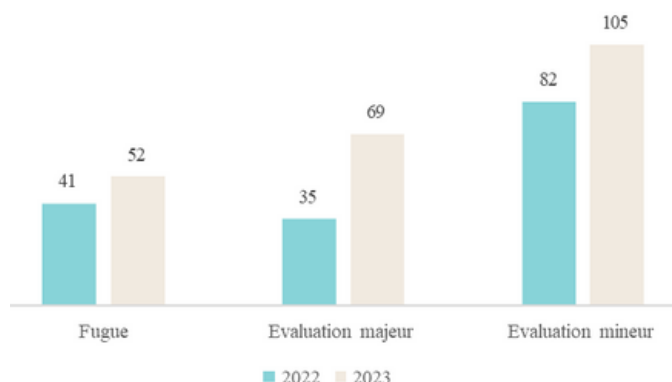
Les sorties du DDAMIE ont été multipliées par 2. Les principales augmentations de sortie sont les fugues/départs du dispositif et les sorties pour majorité. Ces chiffres sont essentiellement en lien avec le flux d'arrivée important en 2023.

Les sorties pour majorité ou fin d'APJM sont accompagnées, pour le site d'AUBIER nous avons eu 49 sorties :

- 14 en logement privé ou social
- 28 dans le service JME de tremplin
- 3 CHRS
- 2 par le biais de la Mission Locale
- 3 sans solution de logement

Sur le dernier trimestre 2023, nous avons assisté à l'ouverture du dispositif Jeunes Majeurs Étrangers de TREMPLIN, qui a accueilli plus de la moitié des majeurs sortants du DDAMIE. Ce nouveau dispositif ne nous permet pas encore de mesurer son impact mais en tout état de cause il a permis au jeune de bénéficier d'une sortie « positive » du dispositif avec un maintien du projet professionnel.

Evolution minorité et isolement 2022-2023



LES PROJETS MENÉS EN 2023

Tout au long de cette année, les équipes se sont attachées à être présentes auprès des jeunes. Aussi, ils ont proposé des activités de loisirs à la journée, culturel. En effet, ils se sont mobilisés auprès des jeunes pour monter divers projets :

- projet Mairie 13/06/23 : visite de la mairie, échange sur le rôle du maire, les élections, la laïcité, le mariage pour tous, etc... (photos)
- projet pompiers (23/06/23) : visite de la caserne, initiation aux gestes de premiers secours, numéros d'urgence, etc...
- concert Youssoufa le 12/05/23
- visite du marché de Noël à Annecy.



PERSPECTIVES 2024

Cette année 2023 a été marquée par des changements majeurs au niveau associatif et du DDAMIE. En effet un nouveau directeur général a pris ses fonctions et une nouvelle directrice est arrivée le 28 août 2023. Ces changements de direction viennent impulser une nouvelle dynamique au sein de l'établissement. En effet 2023, a été l'occasion de poser les jalons pour l'écriture du projet d'établissement avec une finalisation en décembre 2024.

2024, c'est aussi et surtout les 10 ans de l'établissement ! Ce sera l'occasion de penser cet événement avec l'ensemble des équipes, des jeunes et des partenaires.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, nous avons, au long de l'année 2023 développé, enrichi et consolidé les partenariats avec les différents acteurs de la santé. Ainsi, avec le Centre de Santé Publique, l'hôpital Fleyriat de Bourg en Bresse, le CPA, l'hôpital d'Ambérieu en Bugéy, la Croix rouge, le CMP.

Pour 2024, nous espérons pouvoir continuer à développer les actions spécifiques auprès du public en lien avec les acteurs du soin et de la santé mentale. Ainsi nous envisageons de poursuivre et pérenniser le partenariat impulsé avec la Croix Rouge et amorcer un travail auprès du « Carrefour de Santé Mentale Précarité ».

Au regard de la spécificité du public : parcours migratoire, intégration..., l'équipe prévoit d'accentuer et de développer le projet « Parcours Citoyens » qui est la mise en place d'actions, individuelles ou collectives, internes ou partenariales, afin d'accompagner au mieux les jeunes dans leurs parcours d'intégration. Ce projet créé en lien avec la mairie de Bourg en Bresse et le SDIS. L'intégration et l'insertion passent par l'apprentissage des codes sociaux et des actes de la vie quotidienne. Notre but est à travers ces actions de pouvoir trouver les ressources en interne et surtout en externe pour les jeunes !



CONTACTS

Siège

Direction Générale
06.32.64.90.18
camille.chanel@sauvegarde01.fr

Service comptabilité
04.74.32.11.67
service.comptabilite@sauvegarde01.fr

Service Ressources Humaines
06.81.05.03.89
rh.adsea01@sauvegarde01.fr

Pôle Prévention

04.74.32.11.61
prevention@sauvegarde01.fr

Pôle Animation Prévention Primaire :

06.12.41.97.89
accueil.loisirs.devorah@sauvegarde01.fr
accueil.loisirs.parant@sauvegarde01.fr
reseau1116@sauvegarde01.fr
accueil.periscolaire@sauvegarde01.fr
accueil.loisirs.certines@sauvegarde01.fr
accueil.loisirs.smm@sauvegarde01.fr
accueil.loisirs-bohas-villereversure@sauvegarde01.fr
accueil.loisirs-bohas-villereversure@sauvegarde01.fr

Pôle Protection de l'Enfance

04.74.32.55.97
protection.enfance@sauvegarde01.fr

Pôle Adultes en difficultés

04.74.21.02.55
chrs.servicefemmes@sauvegarde01.fr
chrs.servicejeunes@sauvegarde01.fr
accueildejour.femmes@sauvegarde01.fr
huda.villarslesdombes@sauvegarde01.fr

DDAMIE

06.32.65.11.99
ddamie@sauvegarde01.fr

Association Formation Ingénierie (AFI)

06.84.28.63.27
sandra.seguin-nantas@afi3.fr



LA SAUVEGARDE

A.D.S.E.A. 01